



CROS  
GRAND EST

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021



SAMEDI 10 AVRIL 2021  
VISIOCONFÉRENCE

# SOMMAIRE

## 03 RAPPORT MORAL

Jean-Marc HAAS BECKER

## 12 RAPPORT ADMINISTRATIF

Christian RICHETON

## 17 RAPPORT FINANCIER

Jacques MERLE

## 23 RAPPORT DES PÔLES

Politique publique (24) | Sport-Santé, Bien-Être (46)  
Éducation et Citoyenneté (54) | Formation et Professionnalisation (60)

## 70 ANNEXES

Documents financiers : | Compte de Résultat et Bilan 2020 (71)  
| Budget Prévisionnel 2021 (74)

Analyse du dispositif Prescri'Mouv (76)

Bilan quantitatif des formations CROS 2020 (88)



**Jean-Marc HAAS BECKER**

Président du CROS Grand Est

*Préambule*

## BILAN DE LA MANDATURE 2018-2020

Alors que s'achève la première mandature du CROS GRAND EST, le sport est durement frappé par la crise sanitaire COVID-19 : perte de billetterie et des recettes des manifestations annulées, fermeture des buvettes, clubs house et foyers, effondrement du petit sponsoring car les donateurs sont eux-mêmes durement touchés, hémorragie de licenciés. Les dégâts sont financiers, mais ils sont aussi sociétaux, car l'animation des territoires, la convivialité, la citoyenneté et la santé par le sport sont ébranlés.

Les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs d'aide. C'est bien, mais les principaux ingrédients pour en sortir seront la générosité, l'engagement et la créativité de l'armée des bénévoles du mouvement sportif. Après la douleur et les larmes viendra le redressement. Ce sera le jour d'après. Nous le préparons avec d'autant plus d'optimisme que notre bilan est positif.

Il s'articule autour des quatre thématiques inscrites dans notre projet sportif territorial :

- l'éducation et la citoyenneté,
- la professionnalisation et la formation,
- le Sport Santé-Bien-Être,
- les politiques publiques.

## ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

### Jeux Régionaux des Jeunes

Le pôle éducation et citoyenneté, sous la conduite de la vice-présidente Catherine SCHUBNEL, a organisé avec succès les Jeux Régionaux des Jeunes en 2018 à Reims, en collaboration avec l'UNSS et le CREPS. Les éditions 2020/2021 n'ont pas pu se tenir, à cause de la crise sanitaire. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine à Troyes, Epinal et Mulhouse.

### Sport en milieu carcéral

Nous avons étendu à l'ensemble des établissements pénitentiaires du Grand Est le sport en milieu carcéral, sous la houlette de notre vice-président territorial, Michel LEQUEUX. Une convention a été signée à cette fin avec la Direction Interdépartementale des Services Pénitentiaires (DISP).

Un collaborateur a été détaché auprès de la DISP pour le développement du sport en milieu carcéral.

### Rencontre Européenne de la Jeunesse

Nous avons rencontré, avec des collaborateurs du CNOSF, des responsables du Parlement Européen à Strasbourg pour préparer un rassemblement qui devait réunir à Strasbourg des milliers de jeunes issus des pays membres de l'Union Européenne. Le rassemblement a dû être annulé à cause de la crise sanitaire, mais nous avons maintenu notre candidature pour la prochaine édition.

### Carte passerelle

Nous avons relayé l'action nationale « carte passerelle ». Plusieurs centaines de clubs y ont participé. Elle aurait connu un plus grand retentissement encore sans la crise COVID-19.



## PROFESSIONNALISATION ET FORMATION

### Référentiel national qualité

La formation est notre cœur de métier, sous la conduite de notre vice-président, Bernard SIMONIN. Jeunes bénévoles futurs dirigeants, premiers secours, sport sur ordonnance, sports de nature, construction de projets, renforcement des compétences, développement de la cohésion des équipes, innovation dans les projets, maîtrise des outils informatiques, techniques de la communication etc., la liste est longue et sans cesse enrichie.

Il a fallu s'adapter à la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle exige la conformité de l'organisme de formation que nous sommes avec le référentiel national. C'est fait.

### ABS Sports Grand Est

En créant « ABS\* Sports Grand Est », nouvel organisme de formation du mouvement sportif Grand Est, nous avons voulu rendre la formation mieux accessible aux 14 400 associations regroupées au sein des 91 ligues membres de notre CROS.

Référencé auprès de la DIRECCTE, « ABS Sports Grand Est » est mis en pratique avec les CDOS de la région. En proposant des formations délocalisées et le « e-learning », on peut réduire les coûts et répondre aux disponibilités des bénévoles qui travaillent.

\*Accompagnement des Bénévoles et Salariés

### Service Impact Emploi

Notre service Impact Emploi fonctionne à plein rendement. Nous avons signé avec l'URSSAF une convention de « tiers de confiance » qui nous autorise à avoir des ambitions de développement.

### CFA des métiers du sport et de l'animation

Enfin, je citerai notre action continue, en partenariat avec le CRAJEP\*, au sein de l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation, pour la promotion et le développement de l'apprentissage par le CFA Forma's. A ses débuts, il y a 12 ans en Alsace, le CFA comptait une cinquantaine d'apprentis. Ils sont à présents plus de 300 sur tout le Grand Est.

\*Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire





Signature du plan régional :  
Activités Physiques et Sportives  
à des fins de santé

2018-2022

## SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE,

### Prescri'Mouv, du mouvement plutôt que des médicaments

Nous avons signé avec les pouvoirs publics le plan régional de pratique des activités physiques et sportives aux fins de santé. « Prescri'Mouv », le sport sur ordonnance, est un des dispositifs de ce vaste programme, dont notre vice-président, Yves EHRMANN, a la charge.

Nous en assurons la maîtrise d'ouvrage. Il faut convaincre les médecins de prescrire du sport. Le patient muni de son ordonnance doit trouver une association à proximité capable de le prendre en main. Pour ce faire, il faut encourager les associations à s'inscrire dans le dispositif, à former leurs moniteurs et à demander le label délivré par le CROS. La recherche des acteurs, leur formation, la coordination du dispositif, c'est l'affaire du CROS.

### La santé par le Sport

Aujourd'hui, la santé et le maintien en forme sont invoqués comme but de l'entrée en pratique sportive, bien avant la compétition. Pas étonnant que nos formations aux niveaux 1 et 2 de « Prescri'Mouv » connaissent un franc succès. Reste à généraliser le dispositif « Prescri'Mouv », pour l'instant limité aux personnes atteintes de pathologies ciblées. C'est l'affaire du législateur et nous le saisissons régulièrement.

Nous voulions débattre de cette thématique avec le docteur Alexandre FELTZ, précurseur du sport sur ordonnance, au cours d'une conférence à la foire de Châlons-en-Champagne en 2020. Mais elle a été annulée pour les raisons que l'on sait. Nous avons réinscrit cette conférence pour début septembre 2021, si le coronavirus ne vient pas à nouveau tout gâcher...

## POLITIQUES PUBLIQUES

### Labellisation des villes sportives

Sous la houlette de Michel LEQUEUX, que je remercie sincèrement pour son engagement sans faille, notre action de labellisation des villes sportives a connu un franc succès. 24 communes de 500 à 20000 habitants ont été labellisées : 2 dans les Ardennes, 1 dans l'Aube, 5 dans la Marne, 7 en Meurthe-et-Moselle, 1 dans la Meuse, 3 en Moselle, 1 dans le Bas-Rhin, 2 dans le Haut-Rhin et 2 dans les Vosges.

Les maires et les élus locaux et territoriaux sont nos interlocuteurs privilégiés. Sans eux, pas de stades, pas de piscines, pas de gymnases, pas de terrains et plateaux polyvalents. Et sans nous, ces équipements resteraient vides. Mais ils servent et permettent à nos 14400 clubs du Grand Est de proposer leur offre sportive à 1,275 millions de licenciés.

La labellisation des petites et moyennes villes sportives est notre « coup de chapeau » aux maires et élus municipaux, à leurs services, aux associations qui animent les communes.



### Sports de Nature

Les sports de nature, c'est l'affaire du CROS. Créé en Alsace, le centre de ressources des sports de nature a maintenant une compétence Grand Est.

Il a :

- apporté une contribution essentielle à la création de l'observatoire régional des sports de nature ;
- réalisé un travail remarqué de cartographie et de recensement des manifestations sportives dans le massif des Vosges en vue de leur soutien ;
- accompagné plusieurs opérateurs territoriaux et collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et de développement ;
- organisé plusieurs réunions et rencontres dans le cadre de la conférence régionale des sports de nature ;
- organisé une conférence le 6 septembre 2019 à la Foire de Châlons-en-Champagne, donnée par Olivier BESSY, professeur à l'université de Pau, spécialiste de l'apport des sports de nature à l'économie territoriale.

## POLITIQUES PUBLIQUES

### Relations transfrontalières

La Région Grand Est est la seule de France avec quatre frontières. Le CROS est dans la dynamique du sport transfrontalier. Il siège au sein des groupements européens de coopération territoriale s'étant attribués la compétence sport :

- au Nord, « l'Eurosport Pool » qui englobe le Grand-Duché du Luxembourg, les Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, la région Wallonne et la Communauté germanophone de Belgique, l'ancienne région de Lorraine ;
- à l'Est, le « groupe sport » de la Conférence du Rhin Supérieur comprenant les Länder allemands du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie Palatinat, les cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Jura et Soleure, les deux départements alsaciens. Nous avons contribué à l'instauration d'une ligne budgétaire ouverte aux clubs organisant des rencontres transfrontalières de proximité.

Les organisations transfrontalières sont aussi nombreuses que méconnues. Leur compétence et leur fonctionnement échappent au commun des mortels, c'est pourquoi des crédits sont renvoyés, car non consommés. Le CROS va développer ce secteur dans la perspective de la création d'un centre de ressources de l'action sportive transfrontalière.

### Schéma Régional de Développement du Sport

Nos dirigeants bénévoles et nos salariés ont activement participé à l'élaboration du Schéma Régional de Développement du Sport, salué comme une bonne photographie du sport en Grand Est et un outil fléchant pistes de réflexion, d'investissement et de développement.

Nous avons aussi apporté une contribution majeure à l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, le CESER, intitulé « Sport pour tous, un contrat gagnant gagnant ». Je reprends ici les conclusions de ce document :

« Le sport pour tous comme un contrat gagnant-gagnant entre l'individu et la société passe par la réponse aux nouvelles aspirations.





## POLITIQUES PUBLIQUES

Cela suppose :

- que le retour à la pratique sportive soit fortement aidé par les pouvoirs publics suite à la crise sanitaire ;
- que la gouvernance du sport soit lisible, cohérente et plurielle ;
- que le bénévolat soit consolidé et puisse se renouveler ;
- que le recrutement de cadres techniques soit une priorité des politiques publiques ;
- que les équipements soient adaptés et leur accès facilité ;
- que les insuffisances en installations soient comblées ;
- que la natation puisse se pratiquer partout sans entraves ;
- que les sports de nature profitent à tous ;

C'est à ces conditions que le sport pour tous sera un contrat gagnant-gagnant entre le pratiquant et les structures sociétales. »

### La Représentation, première des missions du CROS

Dès l'installation de notre comité régional, nous avons eu soin de déléguer nos représentants dans de nombreuses institutions, dont :

- Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) ;

- Le conseil d'administration des trois CREPS de la Région, à Reims, Essey-lès-Nancy et Strasbourg ;
- La Commission Territoriale du CNDS, désormais **Conférence Régionale du Sport** qui a succédé à cette instance ;
- La **Commission Régionale** compétente pour l'attribution de la médaille de bronze de **Jeunesse et Sport** ;
- Le Groupe Sport de la **Conférence Tri-nationale du Rhin Supérieur** (France, Allemagne, Suisse) ;
- L'**Eurosport-Pool** de la Grande Région (France, Belgique, Luxembourg, Allemagne) ;
- L'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation (APMSA) qui gère le CFA « Forma's » ;
- Le Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMos) qui gère les relations employeurs-salariés dans le cadre de la convention collective nationale du sport ;
- L'association « **Eco-Manifestation-Alsace** » qui conseille et accompagne les opérateurs des sports de nature sur le plan environnemental ;
- Le Syndicat mixte du **parc naturel de la Montagne de Reims** ;
- Les **comités stratégiques** et des usagers pour l'animation et le fonctionnement de la **Maison Régionale des Sports à Tomblaine** ;
- Le **Réseau Sport-Santé-Bien-Etre de Champagne-Ardenne**.

## FINANCES : UNE GRANDE STATISFACTION

### Marge d'autofinancement

La bonne santé financière et la progression de notre marge d'autofinancement sont une grande de satisfaction pour l'équipe sortante, alors même qu'il fallait fusionner trois CROS à la culture financière complètement différente.

La marge d'autofinancement a été multipliée par sept ! Les deux tiers de nos recettes ne sont plus constituées d'aides publiques, mais de prestations de services et de réponses à des appels d'offre, en matière de sport santé-bien-être, de sport en milieu carcéral, de sport dans le massif des Vosges, de formation, d'impact emploi. Ces recettes, ajoutées à celles provenant des cotisations de nos membres, nous permettent d'atteindre 70 % d'autofinancement, alors que ce taux était à peine de 10 % il y a trois ans. Ainsi sera pérennisée notre mission en toute indépendance et souveraineté.



## NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT

### Un travail à parfaire

Pendant soixante ans, le sport, mission de service public, a été piloté par l'Etat. A présent, l'Etat se retire. Le ministère des sports est devenu un ministère délégué de l'Education Nationale. Les directions régionales et départementales ont intégré le rectorat.

Désormais, la gouvernance au sein de la Conférence Régionale du Sport se fait à quatre, les collectivités locales et territoriales et les acteurs économiques ayant rejoint le mouvement sportif comme des partenaires de plein exercice.

Pour autant, c'est toujours l'Etat, et lui seul, qui finance l'Agence Nationale du Sport dont les enveloppes territoriales seront gérées par la conférence régionale et les conférences de financeurs. Il suffit que l'Etat ferme le robinet et ce sera cuit.

Il est donc indispensable, à nos yeux :

- que soit sanctuarisé le financement de l'Agence Nationale du Sport par des décisions relevant du législateur ;
- que l'on entre en voie de diversification des finances de cette agence, ce qui est sa vocation puisque c'est un groupement d'intérêt public, avec fléchage territorial.



## LE SPORT D'APRES

Paris 2024 approche. L'attente du mouvement sportif est forte d'un redressement de la courbe des licenciés grâce à leur aura. C'est cet espoir qui a incité nos clubs à demander la labellisation « Terre de Jeux », plaçant ainsi le Grand Est dans le peloton de tête des régions au nombre de structures élues à cette qualité !

Mais l'ombre du virus plane aussi sur les jeux. Le sort de Tokyo se joue à l'heure où ces lignes sont écrites. En outre, l'ADN même des jeux, constitué de spectacles, de compétitions et de performances n'est plus un vaccin :

- Un, le spectacle défile désormais sur smartphone et tablette. Il doit être instantané. Même les grandes rencontres n'enthousiasment plus, au point que les télévisions ne se battent plus à coup de millions pour les retransmettre.
- Deux, la compétition et la performance sont les dernières raisons invoquées par l'accédant à l'activité sportive. On n'adhère plus à un club lundi pour participer à la compétition du dimanche suivant.

Les clubs sportifs fédérés sont appelés à se remettre en cause. Plus d'attractivité, d'inventivité, de créativité, de spontanéité, de convivialité ; plus de souplesse dans la disponibilité des salles et des moniteurs ; plus de simplicité et moins d'obsession textuelle, telles sont les attentes du grand public. Ce sont ces ingrédients qui feront la réussite du sport fédéré de demain et l'après COVID-19 nous oblige à bien les mélanger.

Merci aux vice-présidents territoriaux, aux présidents de pôles, au secrétaire général et au trésorier, aux administrateurs, aux collaborateurs salariés. C'est grâce à leur engagement passionné et talentueux que cette mandature a été une réussite.



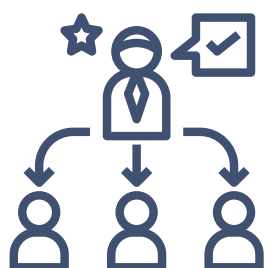
**Christian RICHETON**  
Secrétaire Général

## ORIGINE

### Naissance du CROS GE

Evoquer le passé n'est pas déjà de la nostalgie, mais simplement mieux comprendre le présent.

Le CROSGE n'est pas né de l'idée hégémonique de quelques-uns, mais il est la conséquence des décisions du législateur qui dans sa loi du 7 aout 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République impliquait de fait une nouvelle modélisation du monde sportif au travers de ses associations, ligues et comités régionaux selon le nouveau périmètre défini pour le Grand Est.



C'est ainsi que face à ces nouvelles obligations, voire ces injonctions, les trois Présidents des CROS Champagne Ardenne, Lorraine et Alsace, accompagnés de certains de leurs élus, ont mis sur pied un comité de coordination régional, organisme préfigurateur de fondation par fusion-absorption du CROSGE avec pour seules armes leur compétence, disponibilité et une bonne dose de diplomatie. Pour mémoire, je rappelle que la fusion-absorption par le CROS de Champagne-Ardenne des deux autres a été privilégiée pour ne pas encourir les droits de transmission du siège du premier. Il est juste de ne pas oublier ces longs mois de travail et de rencontres par ces élus menant de front leur responsabilité dans les anciennes régions et la fondation d'une nouvelle entité Grand Est.

## L'INSTITUTION

### Structuration fonctionnelle

Elle est le résultat direct de cette phase de préparation qui aboutit à la convocation d'une **assemblée générale constitutive et élective le 7 avril 2018** au cours de laquelle la seule liste présentée à vos suffrages a reçu la confiance d'une large majorité des votants.(98%)

Dès lors, les mois qui suivirent furent surtout consacrés à une phase nécessaire, très fonctionnelle, pour concrétiser les délégations aux vice-présidents territoriaux et thématiques et désigner des représentants dans les organismes où le CROS est appelé à siéger. Ainsi, se sont tenues 5 réunions du bureau exécutif et 3 du Conseil d'Administration , avant la tenue d'une **assemblée générale extraordinaire le 8 décembre** pour fixer un nouveau mode de calcul des cotisations et voter un premier budget prévisionnel.

Le **Conseil des Présidents**, organe préfigurateur du Plan Sport et Territoire, fut installé le 5 janvier 2019.

Cette première période fut également consacrée à un état des lieux et des missions afin d'organiser des pratiques communes et

aussi faire émerger les expériences originales intéressantes venant des divers territoires, pour envisager de les déployer dans toute la Région.

On verra plus loin l'incidence sur le travail de l'équipe administrative de l'institution.

Les années qui suivirent furent tout aussi intenses mais ont pu se recentrer sur les missions du CROS et surtout déployer de nouvelles activités en se saisissant de nouvelles opportunités, notamment en matière de financement. Le Président et les responsables de pôles vous en ont détaillé toute la pertinence et l'étendue. Pour ma part, je veux juste mentionner la forte progression de l'activité du service de gestion de paye, puis le développement de la politique du sport en milieu carcéral et celle du sport santé à la suite de la signature du plan régional d'activités physiques à des fins de santé.

Au cours de sa mandature, le Conseil d'Administration n'a connu que deux changements : l'un avec la **cooptation de Mme Florence LE BARON (13/04/19)**, l'autre concerne la fonction de trésorier avec une permutation titulaire suppléant, **Jacques MERLE devenant Trésorier Général (27/04/19)**.



## Une nouvelle manière de communiquer

Bien entendu, depuis un an les diverses phases sanitaires de confinement que nous subissons et respectons ont pesé sur nos activités. La pratique des visioconférences et webinaires a fait son apparition, mettant à mal les relations amicales entre élus car un des rares bénéfices du bénévolat est bien le partage et les rencontres. Tous les services du CROS sont donc restés mobilisés et ont continué à œuvrer en essayant d'être au plus près de l'actualité et rester réactif aux sollicitations, voire faire œuvre d'anticipation.

## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

### Organisation des sites

Un bref rappel des lieux d'exercice de ce personnel qui travaille sur trois sites, d'abord à Tomblaine, à la Maison régionale des Sports notre siège, dont nous n'avons plus la gestion propre. En effet, après audit et large concertation, la Région a pris en main directement son patrimoine et y a nommé un Directeur. Toutefois une convention de coanimation de cette maison a été signée avec la Région Grand Est qui a mis en place deux comités de concertation, l'un stratégique, l'autre davantage opérationnel en lien direct avec les occupants.



A Châlons-en-Champagne le CROS est propriétaire d'un appartement à usage de bureaux. A Strasbourg l'antenne est abritée à la Maison des Sports du Conseil Départemental du Bas-Rhin, désormais Collectivité Européenne d'Alsace, lieu où a été rapatrié le centre de ressources des sports de nature, auparavant domicilié à Colmar, au siège de l'association Archimène.

Ces trois sites et leur personnel sont sous l'autorité de Lionel DUEDE, arrivé juste avant la création du CROS en février 2018. A ce moment, il pouvait compter sur 9 salariés à Tomblaine, 4 à Chalons, et 2 à Strasbourg.

Rapidement le Directeur, accompagné du Secrétaire Général, qui préside la Commission du Personnel, se sont rendus sur chaque site pour y rencontrer les personnels afin de réaliser un état des lieux des activités et voir comment ils se projetaient dans le nouvel espace et éventuellement accéder aux nouvelles missions dont le CROS envisageait le développement.

Cette période a rapidement fait apparaître les disparités par site, notamment une forme d'appréhension de l'aire géographique qui allait inclure des déplacements plus lointains. Une politique centralisée des pratiques devait se mettre en place pour assurer une unicité des contrats et des lettres de missions.

L'ensemble du personnel s'est retrouvé en novembre 2018 pour une rencontre avec le Président.

Donc, c'est tout un arsenal de mise en conformité avec le droit du travail qui s'est instauré pour le Directeur aidé par les conseils éclairés de David DERAÏNS, notre responsable juridique. Une négociation a permis un partenariat avec une mutuelle unique, le groupe ACORIS MUTUELLES. Un règlement intérieur a été établi, mais les élections des représentants du personnel organisées en septembre 2019 se sont soldées par un procès-verbal de carence faute de candidat.

## Renouvellement des effectifs

L'émergence de nouvelles missions avec la nécessité de trouver de nouvelles compétences et les souhaits de certains personnels d'aller vers d'autres projets professionnels allaient voir l'arrivée de nouvelles têtes.

En 2018, arrivait Moana HEINY en service civique au pôle des sports de nature. Ses compétences reconnues font que, grâce à une convention (juillet 2019) avec le commissariat à l'aménagement du massif des Vosges, nous avons pu l'embaucher en CDI. L'antenne de Châlons voyait le départ d'une salariée pour convenances personnelles. Puis deux nouvelles compétences rejoignaient nos rangs au service du sport santé avec deux chefs de projets en la personne de Fanny BARRAL et Joris PETITMANGIN.



Moana  
HEINY



Fanny  
BARRAL



Joris  
PETITMANGIN



Alban  
RICHARD



Noé  
DETTWILLER

En 2019 deux salariées de Tomblaine sollicitaient et accédaient à une rupture conventionnelle. Puis, comme indiqué plus haut, la Région reprenant la gestion de la Maison des Sports, les deux salariées CROS chargées de l'accueil ont été transférées à collectivité régionale le 1er septembre.

Mais était attendu avec impatience un responsable des formations que vous connaissez bien maintenant, en la personne d'Alban RICHARD qui prenait ses fonctions le 1er juillet.

Noé DETTWILLER, embauché en novembre pour un remplacement de congé maternité, rejoindra Tomblaine au sein du service sport santé en juin 2020.

2020 a connu deux ajustements : un sous forme de rupture conventionnelle d'une employée à mi-temps à la comptabilité ce service étant désormais réalisé directement par le Directeur, le second étant le transfert le 30 novembre de Muriel WEISSLER vers le CDOS 67.



## Professionnalisation des services

2021 est loin d'être fini, le travail qui se poursuit et par certains côtés s'accélère, et des renforts étaient demandés depuis plusieurs mois. Ainsi, sont arrivées le 18 janvier **Manon SERGENT** au service de la paie, le 8 mars **Aurore BONOTTO** au service formation.

Pendant cette crise le CROS a su tendre la main à des étudiants dans le cadre de leur stage pour mieux les immerger dans le monde professionnel et ainsi répondre à de nouvelles opportunités du service sport santé et des sports de nature.



**Manon  
SERGENT**



**Aurore  
BONOTTO**

Ainsi au terme de cette mandature **7 salariés** sont partis vers des projets personnels et **7 compétences nouvelles** sont arrivées, preuve de l'importance des nouveaux champs d'intervention du CROS. Si je compte les stagiaires, les salariés mis à disposition et les CDD, **notre CROS peut aujourd'hui s'appuyer avec confiance sur 17 collaborateurs** dont l'engagement et les compétences sont appréciées.

Ce qui m'autorise à remercier Le Directeur qui a rempli parfaitement cette première phase de construction en permettant à chacun de trouver sa place, ou une autre voie, mais aussi en ayant su mettre en adéquation les bonnes personnes face aux nouvelles compétences par des recrutements judicieux.

Les salariés ont maintenant mieux intégré qu'ils font partie d'une seule entité et on ne peut que souligner leur attitude de solidarité, de compréhension et de réactivité durant l'année écoulée dans le seul souci de pouvoir rester au service de nos adhérents en cette période sanitaire contrainte. On peut les remercier de n'avoir pas confiné leurs efforts.

## BILAN

Ces trois années pour les élus de cette première traversée sous pavillon Grand Est, furent intensives, et ont nécessité une mise en place juridique et surtout administrative chronophage en déplacements et réunions.

Dans cet espace immense d'intervention territoriale il reste à explorer voire à convaincre de l'intérêt de se solidariser donc de mutualiser nos actions. Le passé a montré que le monde sportif, bien que très important dans ses diverses dimensions notamment humaines, se mobilise peu quand il s'agit de faire faire entendre sa voix, voire d'obtenir une juste représentation dans diverses instances traitant du sport. La solution n'est pas dans le repli frileux sur son domaine fusse-t-il une grande ligue, un grand club, un comité départemental.

Le CROSGE a vocation à fédérer toutes les bonnes volontés. A en juger par la reconnaissance de ceux qui utilisent nos services, j'ai la faiblesse de penser qu'ils sont de qualité. Nul doute que l'avenir sera de continuer, amplifier et améliorer ce travail avec le souci de toujours plus de professionnalisme dans nos actions et interventions. C'est en renonçant à être meilleur que l'on cesse d'être bon.

Christian RICHETON





**Jacques MERLE**

Trésorier général



## RAPPORT FINANCIER 2020

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020, sont comptabilisés en tenant compte des événements et de leurs conséquences.

Le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est constate que ces éléments ont un impact significatif sur son activité depuis le début de la crise, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Des informations détaillées sur les incidences sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ci-après.

Au regard de la situation, le CROS Grand Est a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes, proposées par le Gouvernement et d'autres organismes dans le but d'assurer la continuité de l'activité :

- Mise en place d'un programme de réduction des charges liées aux actions de développement et de promotion
- Recours à l'activité partielle
- Exonération de certaines cotisations sociales

## CHIFFRES CLÉS

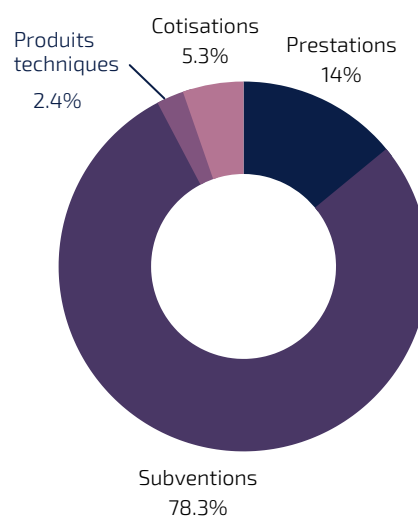
Au cours de l'exercice 2020, qui constitue le 3ème exercice comptable du CROS Grand Est, on enregistre un résultat excédentaire de 145 K€ qui représente 7,5% du budget de l'association.



### Les produits d'exploitation

Ils représentent **1 090 K€** qui se décomposent comme suit :

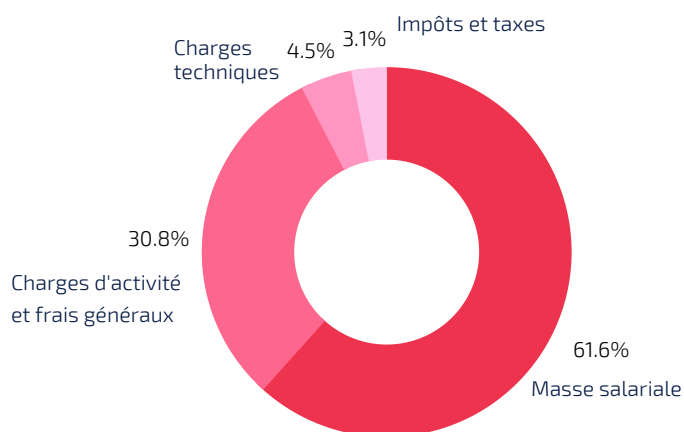
- Prestations : **153 K€** (14%)
- Subventions : **853 K€** (78,3%)
- Produits techniques (provisions, transfert de charges, etc.) : **26 K€** (2,4%)
- Cotisations : **58 K€** (5,3%)



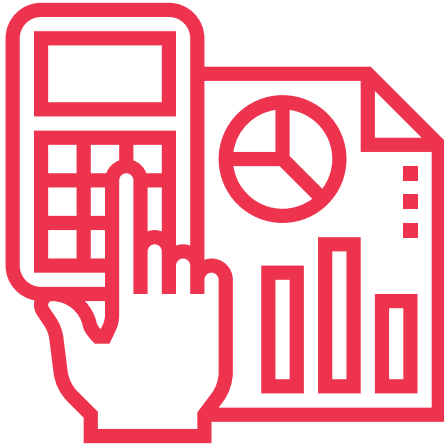
### Les charges d'exploitation

Elles représentent **842 K€** qui se décomposent comme suit :

- Charges d'activité et frais généraux : **259 K€** (30,8%)
- Impôts et taxes : **26 K€** (3,1%)
- Masse salariale : **519 K€** (61,6%)
- Charges techniques (amortissements, provisions, etc.) : **38 K€** (4,5%)



Dans ces conditions, le résultat d'exploitation, qui enregistre le solde des opérations de l'exercice liées à l'activité du CROS, s'établit à **+248 K€**.



Le résultat financier, peu significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.

Le résultat exceptionnel, qui s'élève à **-0,9 K€**, retrace des opérations consécutives à l'opération de fusion impactant les comptes de l'exercice, ainsi que des régularisations de charges et produits liées à l'exercice.

Compte tenu de la situation exceptionnelle, les fonds dédiés pour des actions qui n'ont pu se dérouler sur l'exercice 2020, sont provisionnés à hauteur de **103 K€**.

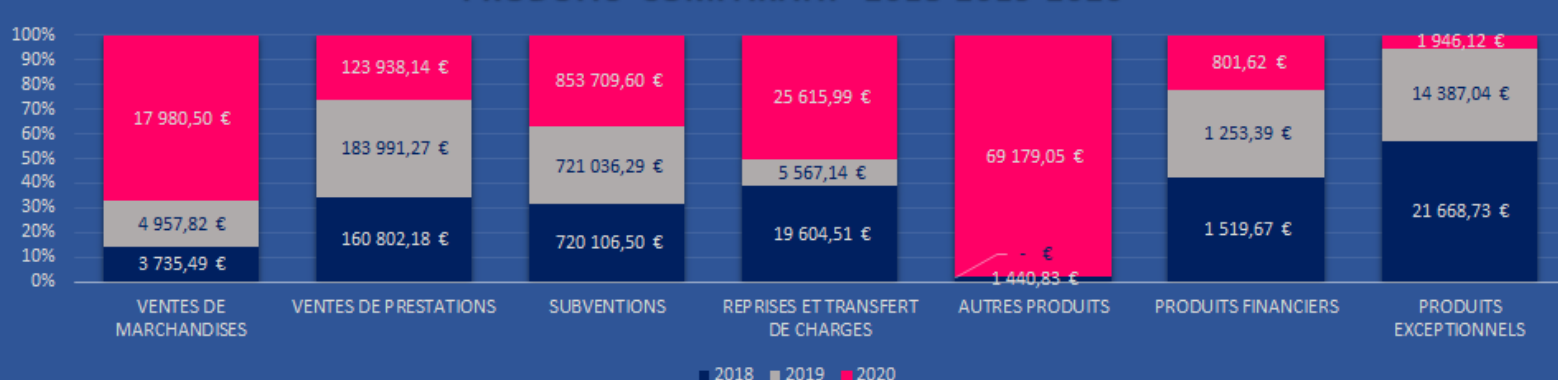
Au bilan, le résultat de l'exercice impacte les fonds associatifs qui s'élèvent désormais à **584 K€**.

Le fonds de roulement s'élève quant à lui à **667 K€**, ce qui représente environ 7 mois de fonctionnement courant.

## COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat 2020 fait émerger un excédent de **145 004 €**, qu'il est proposé d'affecter aux fonds associatifs, pour un montant total de produits de **1 093 171 €** et de charges de **948 167 €**. Les produits sont en forte augmentation (+ 15%), alors que les charges sont quasi identiques (+ 0,36 %).

### PRODUITS COMPARATIF 2018-2019-2020



## Produits ( 1 093 171 €)

Les produits d'exploitation s'élèvent à **1 090 423 €** et se décomposent comme suit :

- Chiffre d'Affaires : 200 098 €
  - => Marchandises : 17 980 €
  - => Biens : 4 704 €
  - => Services : 119 234 € (Gestion de Paie, Formation...)
  - => Cotisations : 58 179 €
- Subventions : 853 710 €
  - => Fonctionnement : 66 298 €
  - => Emploi : 49 000,00 € (ANS)
  - => Actions-prestations : 738 412 €

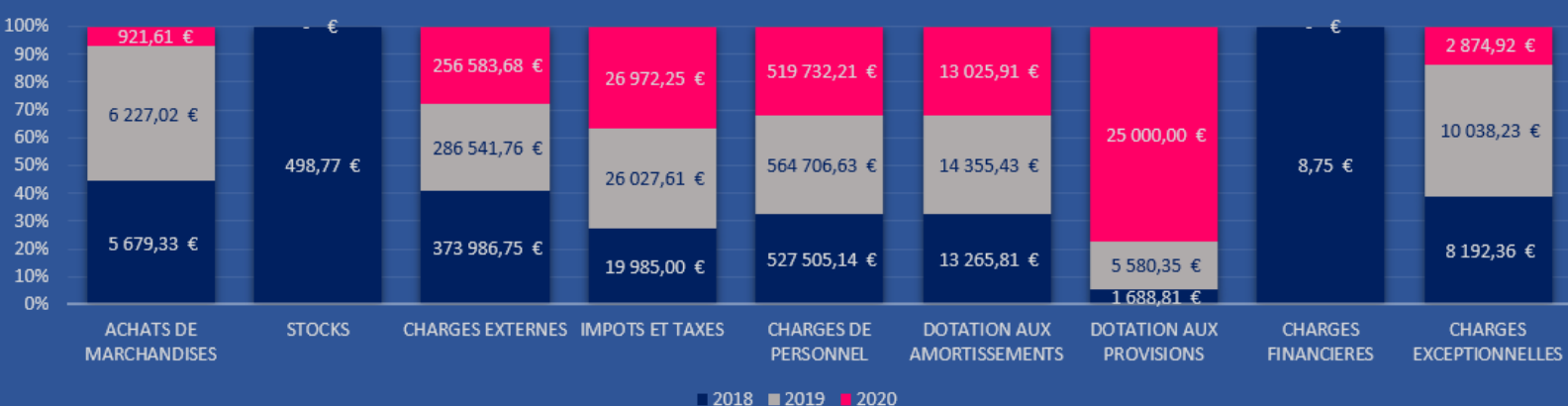
- Mécènes : 11 000 €
- Produits de gestion courante et transfert de charges : 25 616 €

Les produits financiers s'élèvent à **802 €** (intérêts livrets)

Les produits exceptionnels représentent **1 946 €** (Produits exercice antérieur, libéralités...)

## Charges ( 948 167 €)

### CHARGES COMPARATIF 2018-2019-2020



Les charges d'exploitation s'élèvent **842 236 €** et se répartissent comme suit :

- Achats : 922 €
- Services extérieurs de 256 584 € :
  - => Prestations : 102 619 € (Intervenants formation, Prescri'mouv...)
  - => Matériel : 6 617 € (MRS, récompenses)
  - => Matières et fournitures : 32 139 € (Énergie, Fournitures, COVID...)
  - => Locations et Maintenance : 39 089 € (Charges locatives, Location copieurs)
  - => Assurance : 1 561 €
  - => Documentation : 10 204 € (Abonnements)
  - => Honoraires : 9 480 € (Cabinet comptable et avocat)

- => Évènements et manifestations : 1 000 €
  - => Déplacements, missions et réceptions : 41 697 € (Salariés, Commissions)
  - => Frais postaux et télécommunications : 11 432 € (Affranchissements MRS, téléphone)
  - => Services bancaires : 740 €
  - Impôts et taxes : 26 972 € (Taxe sur les salaires, formation professionnelle, taxe)
  - Rémunération du personnel : 519 732 €
    - => Salaire : 442 175 €
    - => Charges : 77 557 €
  - Dotation aux amortissements : 13 026 €
  - Dotation aux provisions charges : 25 000 €
- Les charges exceptionnelles représentent **2 875 €**.

## BILAN

### ACTIF COMPARATIF 2018-2019-2020



Au 31 décembre 2020 le bilan s'établit en valeur nette à 1 037 155 € (stable par rapport au volume 2019) et se décompose comme suit :

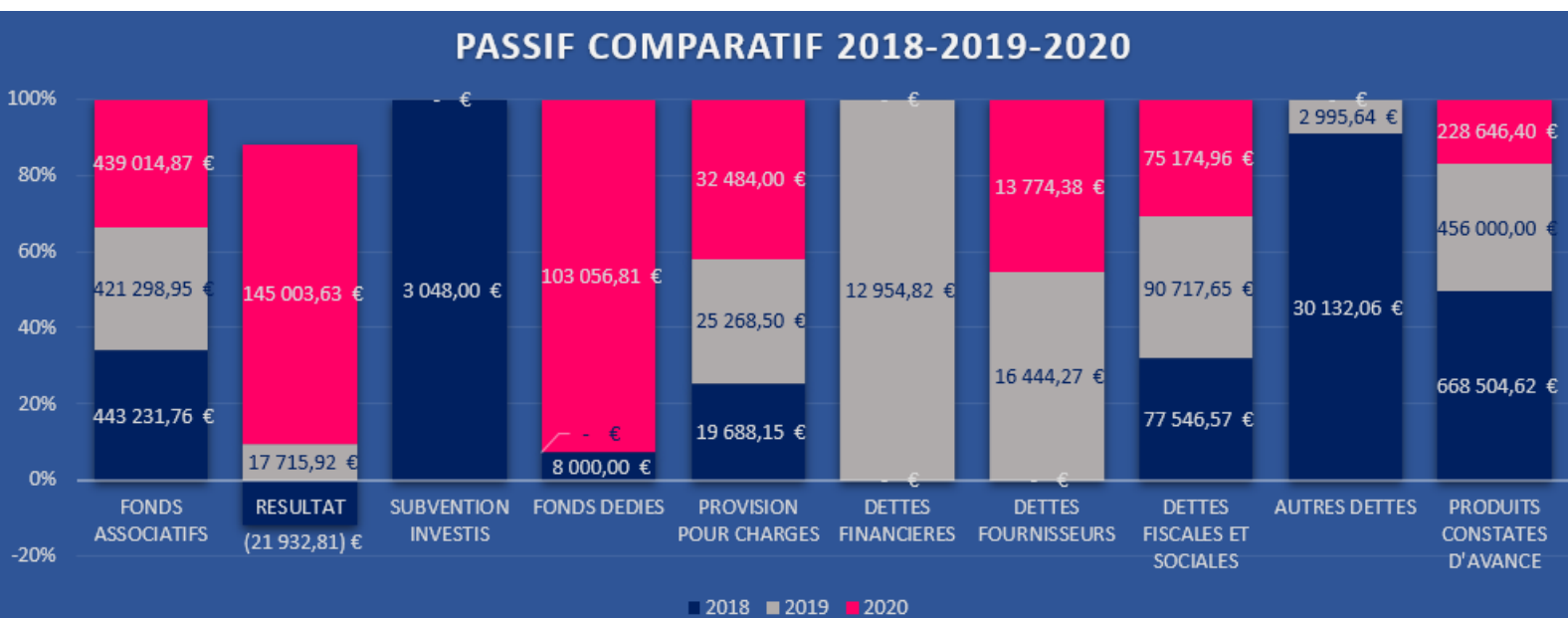
### Actif (1 037 155 €)

valeur brute (1 210 113 €)

- L'actif immobilisé représente **26 549 €** et se décompose en :
  - => Immobilisations incorporelles (logiciel et logo) : 437 €
  - => Immobilisations corporelles (Construction et informatiques) : 26 097 €
  - => Immobilisations financières (part sociale bancaire) : 15 €
- L'actif circulant représente **1 010 606 €** réparti :
  - => Créances clients : 43 383 €
  - => Créances subventions : 282 046 €
  - => Région Grand Est (Convention pluriannuelle) : 220 000 €
  - => Région Grand Est (Sport santé) : 17 000 €
  - => Région Grand Est (Sport de nature) : 26 400 €
  - => FNADT : 8 646 €
  - => RLAM : 10 000 €
  - => Créances organismes sociaux : 6 252 €
- Les disponibilités sur les différents comptes bancaires représentent **667 812 €**. Elles représentent une augmentation de 10% par rapport à 2018.
- Les charges constatées d'avance s'élèvent à **11 110 €**.



Passif ( 1 037 155 €)

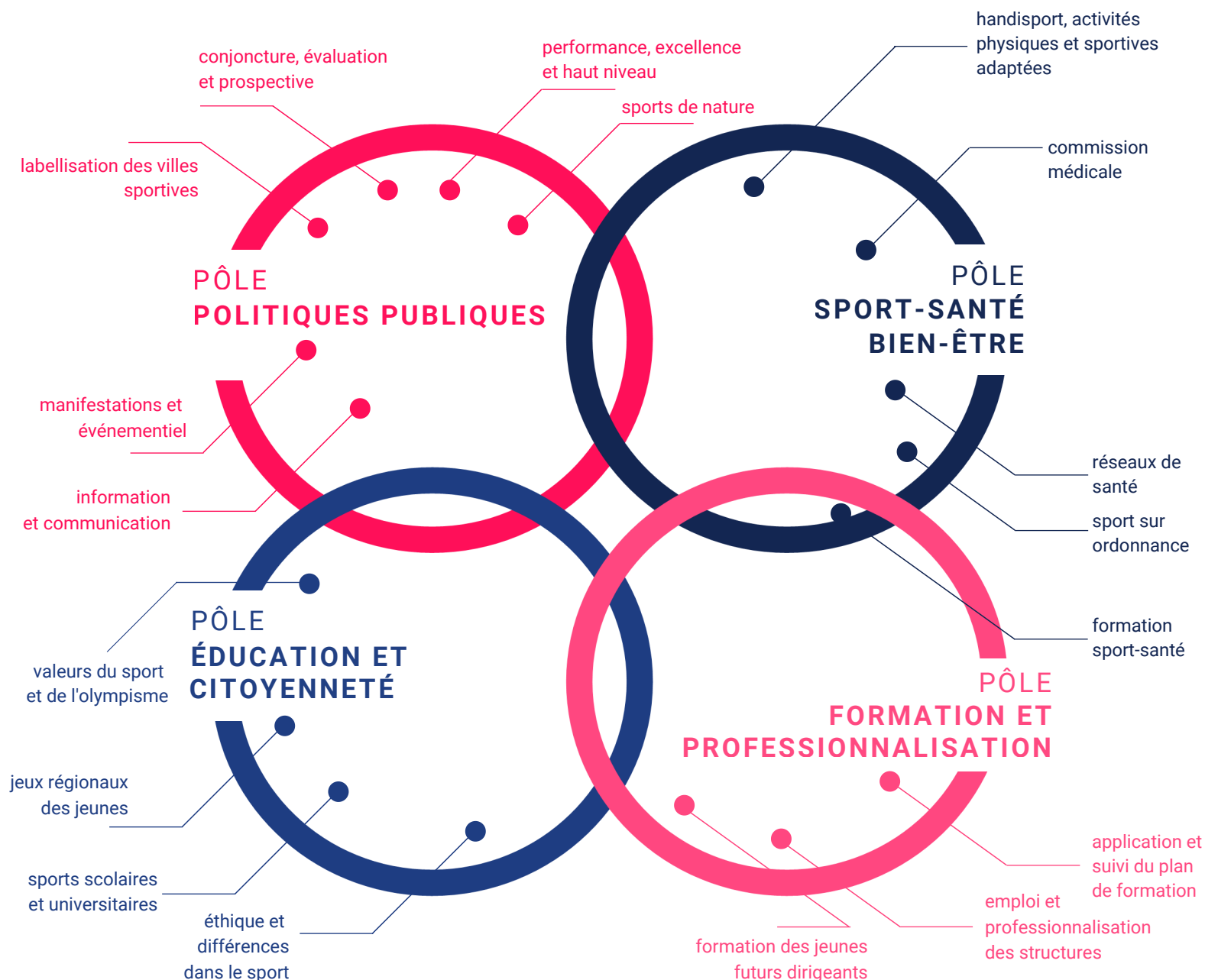


- Les fonds associatifs représentent 584 019 € :  
=> Dont résultat de l'exercice 2020 : 145 004 €
- Les provisions pour charges s'élèvent à 7 484 € (Retraites)
- Les provisions pour risques s'élèvent à 25 000 € (Risques prudhommaux)
- Les fonds dédiés s'élèvent à 103 057 €
- Les dettes s'élèvent à 88 949 € et se répartissent en :  
=> Fournisseurs : 13 774 €  
=> Fiscales et sociales : 75 175 €
- Les produits constatés d'avance s'élèvent à 228 646 € (subventions quadriennales)



## UNE ORGANISATION PAR PÔLES

Le CROS Grand Est, à travers ses 4 pôles et ses nombreuses commissions, développe, organise, coordonne et accompagne de nombreuses activités sur l'ensemble du périmètre régional. Cette première mandature a d'ailleurs été particulièrement riche. Dans ce chapitre, l'ensemble des actions phares sont présentées et analysées. Des perspectives de développement sont également proposées pour optimiser et élargir davantage les services et actions du CROS Grand Est.

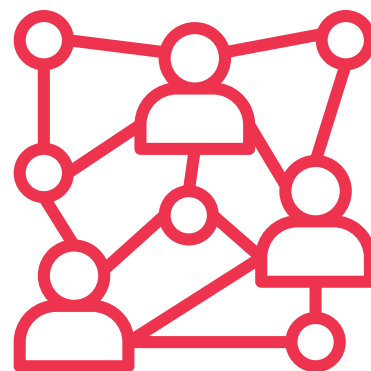
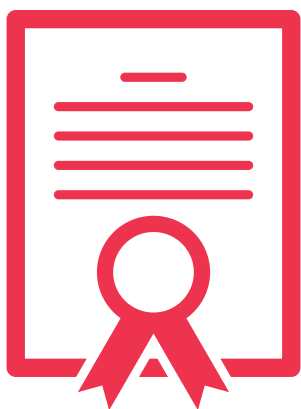


# PÔLE POLITIQUES PUBLIQUES

**25** LABEL VILLE SPORTIVE GRAND EST

**29** SPORTS DE NATURE

**42** COMMUNICATION





## PRÉSENTATION DU LABEL

Créé en 2011 sous la forme d'un challenge, il fut rapidement transformé sous son titre actuel de « label » en 2013.

Ce dispositif a été créé par l'ex CROS de Champagne Ardenne pour mettre en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements et l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous.

Ce dispositif est désormais étendu à l'ensemble de la région Grand Est,



### Pourquoi ce label ?



Saluer l'engagement des élus et le travail des bénévoles ;



Encourager à poursuivre les politiques de développement et de promotion de l'activité physique et sportive (APS) des villes et communes ;



Rappeler l'attachement à la pratique des APS, facteur de lien social, de vitalité et de bonne hygiène de vie.

#### FRÉQUENCE



Campagne de labellisation tous les **2 ans**

#### CIBLE



Commune ou ville de **500 à 20 000** habitants

#### LOCALISATION



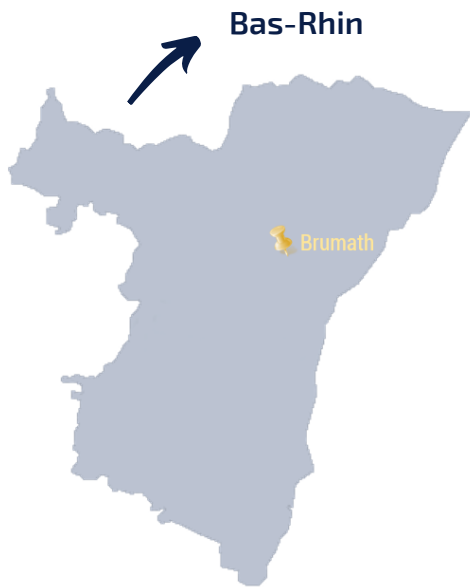
Extension au Grand Est en **2019**



Obtention pour une durée de **4 ans**

## LOCALISATION DES COMMUNES LABELLISÉES

### ALSACE



### Haut-Rhin



- 2012-2016
- 2014-2018
- 2016-2020
- 2018-2022
- 2020-2024



### CHAMPAGNE-ARDENNE

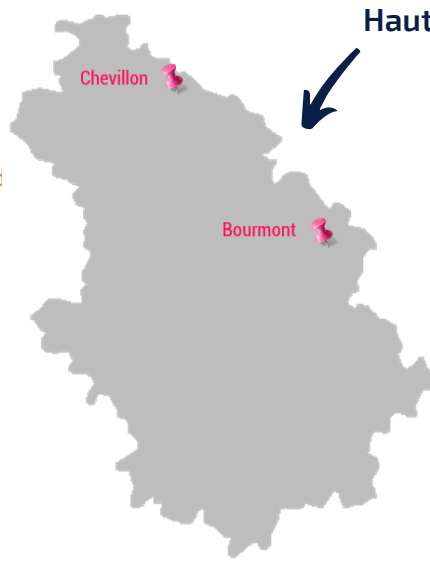
#### Ardennes



#### Aube



#### Haute-Marne



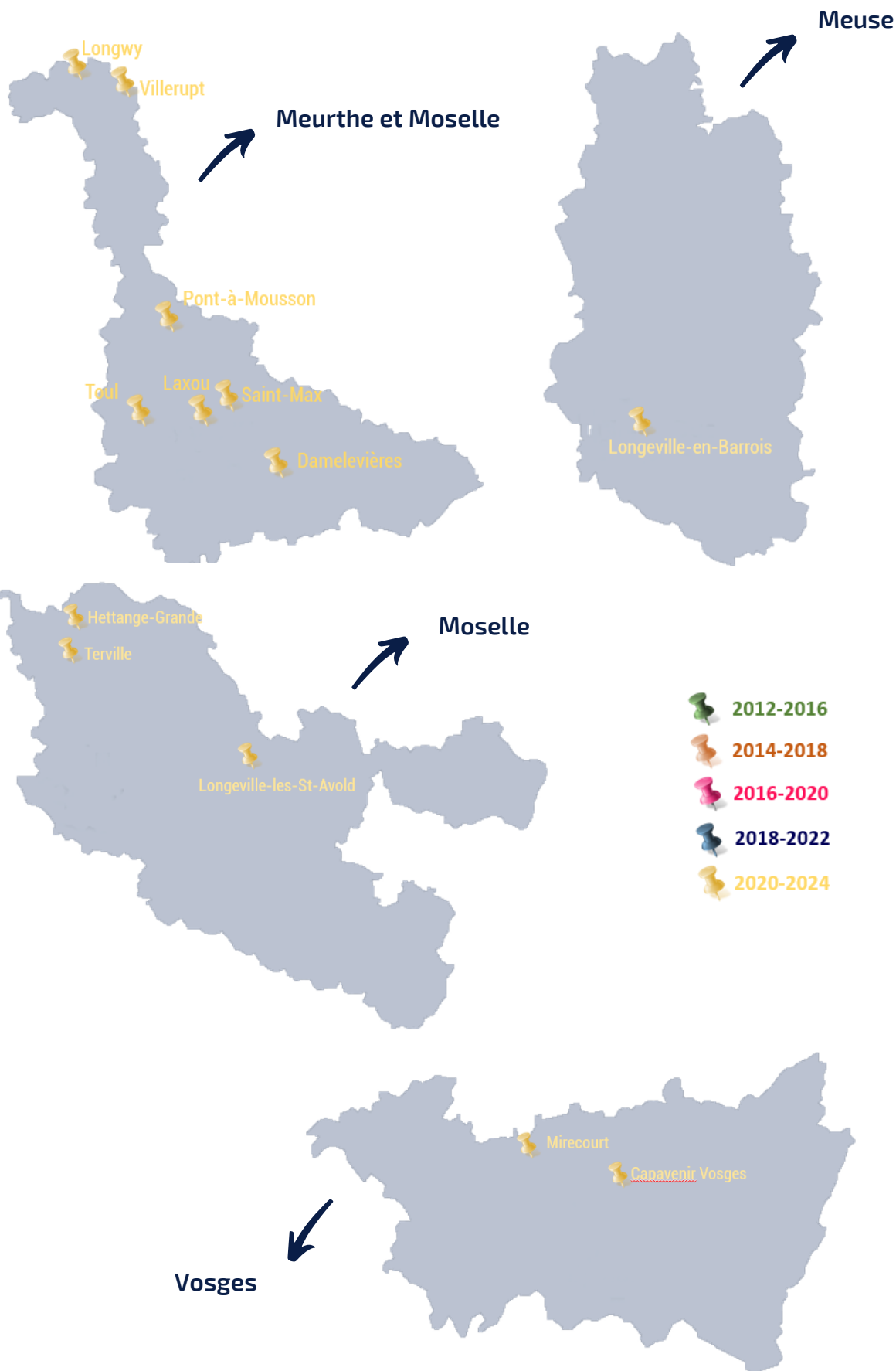
5  
campagnes de  
labellisation

49  
communes  
labellisées



## LOCALISATION DES COMMUNES LABELLISÉES

### LORRAINE



## BILAN ET PERSPECTIVE

Durant cette mandature, nous avons réalisé une campagne classique (label 2020-2024) étendue à la Région Grand Est et une campagne de renouvellement (2020-2024) concernant des communes de Champagne-Ardenne.

Pour la première campagne de labellisation sur le territoire Grand Est, nous avons labellisé 24 communes :

- 2 dans les Ardennes,
- 1 dans l'Aube,
- 5 dans la Marne,
- 7 en Meurthe-et-Moselle,
- 1 dans la Meuse,
- 3 en Moselle,
- 1 dans le Bas-Rhin,
- 2 dans le Haut-Rhin,
- 2 dans les Vosges.

La campagne de renouvellement concerne 9 communes du territoire Champardennais.

Suite à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu la mettre en place en octobre 2020, elle débute seulement à partir du mois de mars 2021.

En 2021 et plus précisément sur le premier semestre, sera lancée la deuxième campagne de labellisation Grand Est (label 2022-2026).



Le Centre de Ressources Régional des Sports de Nature du CROS Grand Est travaille autour de 4 champs d'actions : **observatoire** (Grand Est et Massif des Vosges), **développement** (formation, maintien des accès aux sites de pratique, conférences), **évènementiel** (Village des sports de nature outdoor et indoor) et **tourisme** (accompagnement des territoires).

2018-2020 a marqué le centre de ressources des sports de nature par l'arrivée d'un second collaborateur, Moana HEINY. Ce renforcement de l'équipe technique a permis au CROS de pouvoir rayonner plus facilement sur l'ensemble du Grand Est.

## OBSERVATOIRE



### Massif des Vosges

Le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges a fait appel aux compétences du CROS Grand Est en matière de sports de nature pour réaliser un premier état des lieux des sports de nature sur ce territoire. De nombreux rapports correspondants aux livrables demandés dans le cadre de cet observatoire ont ainsi été réalisés :

- **Étude sur l'identification, les profils et les besoins des éducateurs sportifs de nature**

L'objectif de l'étude était de recueillir un certain nombre d'informations telles que : les différents profils des éducateurs, les activités encadrées, les publics encadrés, les fonctions exercées, les conditions d'emploi et les attentes et besoins des éducateurs du Massif.

- **Étude des profils et besoins des pratiquants sports de nature « Été »**

Cette étude a permis de récolter des données, comme le profil de ses pratiquants, les pratiques estivales présentes sur ce territoire et de dégager un top 6 des pratiques du Massif en été, évaluer les retombées économiques et le ressenti des pratiquants concernant leurs besoins et attentes en matière d'offre sportive de nature sur le Massif.



## Massif des Vosges

- Étude des profils et besoin des pratiquants sports de nature « Hiver »

Cette étude avait pour objectif de récolter les mêmes données que celles de l'étude "Été" mais cette fois-ci adaptée à la saison hivernale.

- Analyse SWOT des sports de nature dans le Massif des Vosges

Une analyse sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces des sports de nature présents sur le Massif des Vosges.

- Rapport final de développement

Un document reliant toutes les données importantes des précédentes études avec, à la clef, une proposition d'actions pour le bon développement de la filière Sports de Nature du Massif des Vosges.

Pour se faire, le CROS a mis en place et anime une « commission sports de nature Massif des Vosges » regroupant des collectivités, des agents des services de l'État, le mouvement sportif et associatif, le monde du tourisme, etc., soit un peu plus d'une vingtaine de personnes actives. L'objectif était de créer les outils pour les récoltes de données, pour leurs traitements ainsi que pour les restitutions. Ce paysage institutionnel a permis de construire des livrables de manière coopérative et partagée, avec l'ensemble des acteurs du Massif.



Toutes ces études ont été réceptionnées par le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges. Le rapport final a notamment permis de construire la stratégie touristique 2020-2022 pour la partie sports de nature.



## Massif des Vosges

- Appel à projets « Manifestations des sports de nature Massif des Vosges »

Le CROS Grand Est a participé à la création de cet appel à projets, que ça soit dans les outils, le comité de pilotage ou encore le suivi des manifestations. Le CROS a aussi accompagné les structures qui souhaitaient répondre à l'appel à projets. De même, nous avons assuré sa promotion à travers l'organisation d'une conférence de presse en partenariat avec le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges. Pour les personnes retenues, des réunions ont été organisées afin de vérifier que les manifestations étaient réalisées notamment en cohérence avec la gestion des espaces naturels et Natura 2000.

Depuis 2020, le CROS est engagé sur la nouvelle stratégie touristique du Massif des Vosges 2020-2022 avec 2 actions qui sont :

- la réalisation d'un cahier de développement sports de nature reprenant les 6 activités les plus pratiquées sur le Massif des Vosges en hiver ainsi qu'en été.
- La seconde action porte sur la création et la structuration d'un réseau « Pôles Sports de nature Massif des Vosges ». Le CROS est également prestataire d'un recensement de l'ensemble des prestataires Sports de nature du Massif des Vosges pour Terre d'Est qui sera réalisé pour la fin de 2020.



## Stratégie touristique du Massif des Vosges

### Cahier de développement TOP6

- **Objectif de l'action**

L'objectif de cette action porte sur la rédaction d'un carnet de développement, comme un outil d'aide à la décision et à la structuration d'une filière « Sports et loisirs de nature » .

L'enjeu est ici de se distinguer sur quelques sports prioritaires pour lesquels des efforts spécifiques pourraient être entrepris afin d'attirer des clientèles affinitaires et de doper la notoriété du Massif parmi les communautés de pratiquants. Le cahier de développement s'attachera à l'élaboration d'un programme d'actions précis et chiffré, basé sur des préconisations opérationnelles.

- **Déroulé de l'action sur 2020**

L'année se découpe en quatre phases :

=> La méthodologie ;

=> La récolte des données sur le terrain / 17 sorties de terrain / 800 questionnaires remplis ;

=> Le traitement des données ;

=> L'élaboration du carnet de ;  
développement.

Le cahier de développement se trouve en téléchargement sur notre site.

- **Les incidences de la crise sanitaire covid19**

Normalement, le carnet de développement dédié aux sports de nature sur le Massif des Vosges aurait dû être construit en deux parties :

=> La partie hivernale

=> La partie estivale





## Stratégie touristique du Massif des Vosges

### Pôles de pleine nature

- **Contexte**

De nombreux constats sont sans appel. Il existe, en complément des stations d'hiver, portes d'entrée sur l'offre d'activités de pleine nature, de très nombreux sites locaux (structurés ou non) ayant un potentiel d'attractivité et de clientèles nouvelles. Mettre en cohérence les stations et les autres sites, permettrait de créer un maillage pertinent de sites dédiés aux activités de pleine nature.

- **Objectif de l'action**

Cette action vise à identifier les sites « à enjeux », les accompagner dans leur structuration via un cahier des charges précis tout en les mettant en réseau. Le but fondamental est de renforcer l'attractivité du Massif sur le segment des activités de pleine nature.

- **Les incidences de la crise sanitaire covid19**

Cette action, qui aurait dû débuter en juillet 2020, s'est vu repoussée avec la crise sanitaire. Un éduc'tour était programmé en octobre pour se rendre sur les sites « pôles sports de nature » du territoire national pour observer, analyser et comprendre chaque organisation des pôles. Cet éduc'tour n'a pas pu être assuré non plus. La fin de l'année 2020 a été consacrée à la réorganisation de cette action pour 2021.

- **Perspectives 2021**

Un groupe de travail, coordonné par le CROS Grand Est, est en charge de réaliser des travaux : phase de benchmarking, phase d'identification des territoires, recueil des stratégies sports de nature du Massif des Vosges, définition du Pôle Sports de Nature du Massif et présentation de l'ensemble de ces résultats avec une proposition d'actions pour les années à venir sur cette thématique.



## Stratégie touristique du Massif des Vosges

### Terre d'Est : Création de produits touristiques

- **Descriptif de l'action**

L'action consiste à développer 5 produits par an, clé en main, à destination des urbains de proximité (individuel et groupe). Ces derniers seront déclinés soit sur des week-end ou des séjours un peu plus long : à pied, à cheval, à vélo, sensations fortes, activités aquatiques/nautiques, activités nordiques, nature et bien-être, écotourisme.

- **Objectif de l'action**

Cette action permet de :

- => Rendre le Massif accessible aux urbains de proximité
- => Augmenter la visibilité du Massif
- => Montrer un Massif attrayant et multifonctionnel
- => Faire naître des passions
- => Fidéliser la clientèle urbaine de proximité en proposant des activités toute l'année

- **Les actions réalisées par le CROS Grand Est en 2020**

L'année 2020 se découpe en trois principales phases qui sont :

- => L'identification des offres sports de nature
- => La récolte de données sur ces offres
- => La conception des séjours avec les prestataires retenus

- **Perspectives 2021**

La même action est en place pour 2021, avec la recherche de nouveaux prestataires dans la construction de nouveaux séjours, ainsi que l'étude de satisfaction des premiers séjours qui verront le jour.

En parallèle de l'observatoire, le CROS est aussi engagé dans nombreux projets, le CROS participe à différents groupes de travail de la stratégie touristique du Massif des Vosges.



## Grand Est

Le CROS a lancé le 29 juin 2019 lors des premières Assises à Tomblaine à la Maison Régionale des Sports, l'Observatoire sports de nature du Grand Est à travers la signature d'un protocole d'accords avec la DRDJSCS Grand Est et la Région Grand Est.

Cet outil permettra d'ici deux à trois ans d'avoir une plateforme avec une double entrée :

- Pour le pratiquant qui y trouvera les clubs, les professionnels et les lieux de pratique « sports de nature » de sa destination
- Pour les acteurs du sport (État, Collectivités, etc) avec un intranet où ils pourront accéder à des études sports de nature Grand Est mais aussi à des bases de données de l'existant « sports de nature » de leur territoire

Afin de mener ce projet, le CROS a mis en place (et anime) un comité de pilotage qui se réunit, une fois par mois, pour organiser cette plateforme mais également pour lancer des études de terrain afin de recenser les données du territoire.

Il existe plusieurs bases de données sports de nature. Actuellement, le CROS Grand Est est confronté à plusieurs problèmes : disponibilité des données, RGPD, etc. Par conséquent, malheureusement, faute d'accessibilité aux données, 2020 n'a pas permis d'avancer sur ce dossier. De plus, avec la crise sanitaire, les priorités du centre de ressources ont dû être réorganisées.

- **Perspectives 2021**

Recrutement d'un stagiaire sur une période de 6 mois pour relancer les recherches et la compilation des données.



## DÉVELOPPEMENT

### Formation

Le CROS, de par son expérience sports de nature dans le Haut-Rhin, a été invité par la DRDJSCS Grand Est à participer à un comité de pilotage pour lancer des formations « sports de nature » à destination des accueils collectifs de mineurs dans les Vosges.

Une formation SPORTS DE NATURE « Responsabilité et Gestion des sites de pratique » devait avoir lieu le week-end du 27/28 novembre au Centre ODVCL Pont du Metty à La Bresse.

Cette formation est destinée à l'ensemble des acteurs des espaces naturels en lien avec les sports de nature. Le CROS a fait appel au Pôle Ressource Nationale des Sports de Nature ainsi qu'au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

#### Perspective 2021

Malheureusement en raison de la crise sanitaire, nous avons dû successivement la reporter au week-end du 27/28 mars 2021, puis au week-end du 9/10 octobre 2021.



### Handi'Nature

Dans le cadre de l'appel à projets pour les manifestations sports de nature du Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges, le CROS Grand Est fait partie du comité de sélection. De par sa participation, il suit les porteurs de projet. C'est dans ce cadre-là qu'il a accompagné en 2020, le Comité Régional Handisport a organisé deux week-ends, un « hiver / 7 et 8 mars Eschbach » et un « été / 28 au 31 juillet Xonrupt-Longemer ».

#### Les objectifs de ce projet étaient de :

- Rendre accessible les sports de nature aux personnes en situation de handicap ;
- Montrer que le Massif des Vosges est accessible à tous.

#### Perspective 2021

Au vue de la réussite de ces deux temps, le CROS ainsi que le CR Handisport vont essayer de travailler sur un projet global à l'échelle du Grand Est.

## Accessibilité sites de pratique

Les sports de nature se pratiquent dans les milieux naturels et l'accessibilité à ces derniers n'est pas forcément pérenne. Le CROS accompagne les ligues (et ses structures) pour qu'elles puissent continuer à pratiquer sur leurs sites d'évolution. Les interventions ont été réalisées sur :

- **Maintien des activités au sein de la nouvelle réserve naturelle nationale de la forêt Neuuhof-Illkirch Graffenstaden**

Plusieurs activités ont été menacées de ne plus pouvoir être pratiqué dans cette réserve : cheval, canoë, randonnée pédestre, vélo, etc. En partenariat avec les structures locales, le CROS a réussi à maintenir l'accès à toutes les activités de manière raisonnée notamment à travers le partage de sentiers ou de sentiers dédiés.

- **Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**

### Quiétude Attitude

Le programme « Quiétude attitude » a pour objet de faire connaître auprès d'un large public la localisation de zones de quiétude. Il promeut les bons réflexes à adopter dans la nature pour préserver le calme nécessaire à la faune pour survivre. Des outils de communication spécifiques destinés aux professionnels du tourisme et des loisirs permettent de relayer les messages de sensibilisation auprès du grand public.

Le CROS travaille avec le Parc dans le cadre du développement des outils comme la carte ou encore en appui à l'organisation de la journée de lancement.

### Charte VTT

Avec le PNRBV, le CROS GE est membre d'un groupe de travail pour une charte de bonnes pratiques VTT pour son territoire. Nous essayons de rédiger un projet partagé entre toutes les structures autour de la table. Le CROS a surtout rédigé la partie juridique en partenariat avec la DRDJSCS Grand Est.

### Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) AUDIT AMM

Le PNRBV a sollicité le Centre de ressources pour travailler avec eux sur le marquage de la valeur PARC pour les Accompagnateurs de Moyenne Montagne. Il s'agit de participer aux audits des accompagnateurs et donner un avis si l'AMM peut (ou non) recevoir la marque. L'objectif derrière est de pouvoir mettre en avant des accompagnateurs de qualité ayant une démarche « développement durable ».

L'une des perspectives est de déployer ce dispositif à l'ensemble des éducateurs sportifs de pleine nature travaillant sur le périmètre du parc des ballons.

- **Charte Escalade Massif des Vosges**

Sur le même principe que la charte VTT du PNRBV, nous travaillons avec le Comité Territorial de FFME (Fédération Française de Montage et de l'Escalade) du Bas-Rhin, depuis 3 ans, dans un groupe de travail. Il existe déjà une charte escalade dans PNR des Vosges du Nord et une dans le PNR des Ballons des Vosges. Ici, l'objectif est de compiler ces deux chartes et qu'elle englobe notamment la zone entre les deux parcs afin d'avoir une charte Escalade Massif des Vosges.

- **Ministère chargé des sports**

Le centre de ressources, de par son expérience sur la gestion des conflits d'usages ou des chartes de bonnes pratiques, a été sollicité par le Ministère chargé des sports pour travailler sur une dynamique nationale sur la cohésion entre l'ONF, gestionnaire des espaces naturels, et les pratiquants des sports de nature. Le centre a réalisé une note retraçant les problématiques entre ONF et sport de nature sur le territoire du Grand Est afin d'alimenter les travaux du Ministère et du Pole ressources des sports de nature. Un groupe de travail national devrait se mettre en place sur 2021.



## Assises régionales des Sports de Nature

Avec le lancement de l'observatoire, le CROS a organisé, en partenariat avec la DRDJSCS et la Région, deux Assises Régionales des sports de nature par an. L'objectif de ces journées est de réunir sur un thème l'ensemble des acteurs des sports de nature (État, collectivités, Communauté de Communes, CREPS, Ligues, Professionnels, etc) pour partager, échanger et trouver des pistes d'actions. La première a été organisée le jour du lancement de l'observatoire et la seconde en décembre sur « comment et quoi recenser ? ». Ces journées réunissent entre 50 et 80 personnes. Les pistes d'actions permettent d'alimenter notamment les travaux du COPIL de l'observatoire.

Avec COVID, aucune assise n'a été organisée.

## Fiches covid

Avec les différentes phases de déconfinement, entre les décrets d'application, les protocoles sanitaires, les arrêtés préfectoraux, les différents acteurs de terrain avaient du mal à suivre.

À la demande, notamment, du Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges, nous avons réalisé différentes fiches-outils reprenant les textes juridiques, des conseils et des outils : fiche généraliste, fiches par département, activités estivales, activités hivernales, éducateur sportif, accompagnateur en montagne, club Vosgien. Elles étaient mises à jour à chaque nouveau texte juridique.

## ÉVÉNEMENTIEL

### Village des sports de nature

En partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le CROS a organisé un Village des sports de nature lors de la Fêtes de la Plongée à la Gravière du Fort. Une dizaine d'activités ont pu être présentées aux licenciés de la plongée mais aussi au Grand Public avec notamment un challenge sports de nature pour les licenciés. C'est une animation fortement appréciée et qui pour 2020 devait être assurée par le CDOS 67.



### Salons

Toujours en partenariat avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, pour la 3ème année consécutive, le CROS a organisé un Village des Sports de Nature Indoor lors du salon du tourisme, Tourrissimo. Sur les trois jours du salon, une quinzaine de structures du mouvement sportif, professionnels ou encore acteur des sports de nature ont pu faire tester et faire la promotion de leur activité à plus de 15000 personnes. Le salon permet de bonnes retombées, à court terme pour certains (offre de sorties en raquette) et à moyen terme pour les activités estivales (canoë, voile notamment). C'est une vraie plus-value pour les structures participantes. Le CDOS 67 a repris le dossier pour 2020.



## Conférence : Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

En partenariat avec la DDCSPP68, nous avons organisé une journée technique consacrée aux Accueils collectifs de Mineurs "Développer l'autonomie et cultiver le vivre-ensemble en ACM : L'intérêt des sports de nature". Elle a eu lieu le 15 novembre 2018 au Centre sportif de Mulhouse. Il s'agissait de sensibiliser les jeunes sportifs aux pratiques écoresponsables pour le respect de l'environnement à l'occasion des manifestations de sport de nature.



## Foire de Châlons

En 2019, la conférence annuelle du CROS était sur la thématique des sports de nature. Olivier BESSY, Chercheur universitaire sur la thématique des sports de nature est venu présenter « Sports de nature et Valorisation durable des territoires ». Cette conférence s'est suivie d'une table ronde réunissant Olivier BESSY, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la Commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon ainsi que deux athlètes de la Team Grand Est pour débattre sur la plus-value des sports de nature pour développer les territoires, notamment les territoires ruraux. Cette matinée a réuni plus de 80 personnes



## Natur'Est

Le CROS Grand Est fait partie de l'équipe-projet menée par la Région. Nous avons eu l'occasion de participer à la rédaction des documents, participer à la communication et épilucher les candidatures. Malgré que tout était sur les rails et les candidats sélectionnés, en raison de la crise COVID-19, la semaine Natur'Est a été annulée en 2020.



## TOURISME

### Bouzy

Nous avons comme projet de nous associer avec la commune de Bouzy pour travailler sur le développement sportif de nature. Malheureusement, le maire de la commune ayant changé suite aux élections, ce projet n'a pas pu être approfondi.

### Rives dervoises/ puellemontier

La maire de la commune souhaitait transformer un ancien lycée agricole en centre scolaire et activité de pleine nature. Malheureusement, comme pour Bouzy, ce projet a avorté suite aux élections municipales.

### Bourmont entre Meuse et Mouzon

C'est un travail d'accompagnement qui a commencé en 2019.

La commune a commandé au CROS une analyse sur le potentiel du cours d'eau en termes de développement de randonnée nautique, comment la Meuse peut devenir un outil touristique et surtout un outil d'attractivité pour le territoire. Ce rendu a été remis en septembre aux différents acteurs du territoire.

## INTERNE ET AUTRES SOLLICITATIONS DU SERVICE

### Commission Sports de Nature

La commission des sports de nature, présidé par Gérard RENOUX, s'est réunie une fois en 2019 afin de présenter les avancements du centre de ressources du CROS et notamment le Plan Sport et Territoire.

### CNOSF / Label développement durable

Le CROS Grand Est fait partie de groupe de travail mené par le CNOSF sur la refonte du label évènementiel « Développement durable, le sport s'engage », lié à l'Agenda 21. Nous avons refondu, la grille d'analyse des critères, la méthodologie d'analyse, le processus de labellisation ainsi que le logo. Nous avons fini la fin de l'année sur le logo mais qui ne verra le jour qu'en 2021.

### Interventions extérieures

Le centre de ressources a été sollicité pour :

- Animer un atelier sur le tourisme des rivières dans le cadre des Rencontres et Valorisation des territoires organisées par le Conseil départemental du Territoire de Belfort.
- Animer un atelier « sports de nature » dans le cadre des Assises du Sport organisées par le Conseil Régional Grand Est.
- Présenter « Comment aborder les éventuels conflits d'usages sous l'angle des bons ingrédients pour la réussite d'un projet de territoire » dans le cadre d'une conférence, lors de Verdun'Expo, organisée par le Conseil départemental de la Meuse.

La communication est un axe transversal à toutes les autres activités effectuées par le CROS Grand Est. Elle permet d'accompagner et de faciliter les actions menées par les 4 pôles inhérents à la structure. Pour faire passer une information, nous diffusons notre message au travers d'un canal de communication, que nous choisissons en fonction de nos objectifs et de notre cible.

## LES CANAUX DE COMMUNICATION

### Site Internet

Notre site Internet est devenu un outil incontournable pour être visible, se faire connaître, porter nos valeurs, diffuser nos projets, et garder un lien vers le monde extérieur.

Il a été mis en place en septembre 2018, il est régulièrement alimenté et nous permet de communiquer notamment sur nos différents services, sur nos activités, mais aussi et surtout sur l'actualité sportive du moment.

En parallèle de la mise en place de notre site, nous avons opté pour un outil d'analyse du trafic via "Google Analytics".

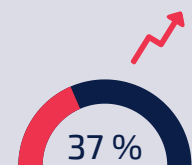
Cet outil stratégique nous permet de collecter et d'analyser des informations sur notre audience pour mieux adapter la diffusion de nos messages.

Les statistiques sont très encourageantes, entre 2019 et 2020, nous avons augmenté notre nombre de visites (sessions) de 35,64% représentant 49 013 visites par an soit 4084 visites par mois.

#### Utilisateurs

2019 : 27 007

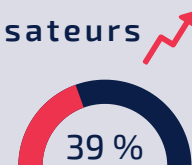
2020 : 37 120



#### Nouveaux utilisateurs

2019 : 26 476

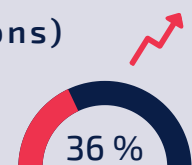
2020 : 36 707



#### Visites (sessions)

2019 : 36 215

2020 : 49 013



#### Pages vues

2019 : 79 831

2020 : 95 542

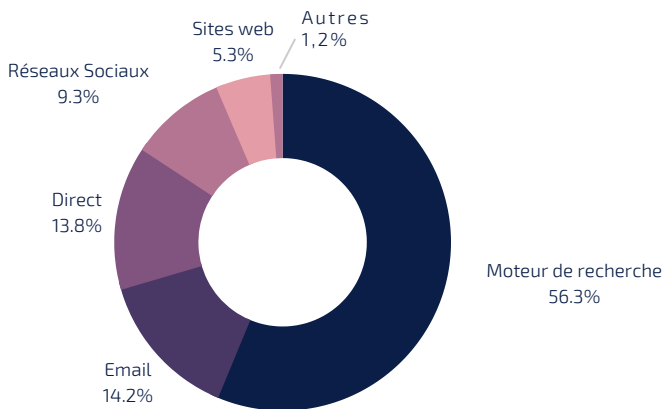


## Newsletters

Nos newsletters sont diffusées à chaque fin de mois. Elles permettent de partager notre actualité et d'informer nos lecteurs. C'est une réelle opportunité d'améliorer le trafic de notre site et donner l'image d'un site actif et dynamique.



Par quels biais les utilisateurs ont-ils accès à notre site Internet ?



Depuis 2019, nous connaissons une progression de 35 % de nos abonnés.

Elles sont l'une des principales entrées (14,2%) de notre site Internet comme en témoigne le graphique se trouvant à gauche de ce texte.

## Réseaux sociaux

A l'heure actuelle, la nécessité d'être présent sur les réseaux sociaux s'avère incontestable. Pour être efficace, notre communication digitale ne doit plus se limiter uniquement à un site web. Dans cet esprit, nous sommes présents sur 4 réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn) dans le but d'établir des contacts privilégiés avec notre communauté et d'améliorer notre visibilité.



## Les relations presse

La communication digitale chamboule le paysage médiatique, notre manière de communiquer a subi de profondes transformations.

On ne s'est jamais aussi massivement informé que depuis l'avènement des réseaux sociaux, et l'adoption massive du smartphone. Il n'en fallait pas plus pour accélérer le déclin de la presse traditionnelle.

Nous avons néanmoins fait le choix de continuer notre communication dans la presse. Quelques événements majeurs ont été relayés dans la presse locale tels que la venue du Président du CNOSF dans le cadre de la signature du Plan Sport et Territoire (PST) avec l'ensemble des CDOS, la labellisation des villes sportives Grand Est, le dispositif Prescri'Mouv, les Jeux Régionaux des Jeunes ect..



## Conception de supports de communication

Durant la mandature 2018-2020, de nombreux visuels ont été conçus pour les différents pôles. Ils permettent d'apporter une plus-value à l'ensemble du travail effectué en amont. Cette activité demande un temps non négligeable mais facilite grandement les services. Du rapport annuel de l'AGO, aux brochures, aux affiches d'évènements organisées, la nature des supports est très diverse. Voici quelques exemples :



## Foires, conférences, évènements sportifs...

Durant ces trois années, le CROS n'a cessé d'être présent sur le terrain sous différentes formes :

- conférences (marketing, sports de nature, Paris 2024) ;
- séminaires (sport en milieu carcéral, assises régionales du sport-santé, des sports de nature) ;
- évènements sportifs : Jeux Régionaux des Jeunes ;
- animation de stands : Faites de la plongée, Tourissimo, Mondial Air Ballons ;
- cérémonies : remise des labels aux communes et villes sportives Grand Est ;
- soirées d'information : prélèvement à la source, formation professionnelle, haut niveau (réussir sa vie en étant sportif de haut niveau), AFDAS (mieux connaître l'OPCO branche sport).

La crise sanitaire a eu des répercussions sur l'organisation ou la participation à des évènements. Nous avons dû reporter, 2 conférences Sport-Santé et 1 édition des Jeux Régionaux des Jeunes.

Afin de rester en contact avec le mouvement sportif, des jeux concours ont été organisés sur notre page Facebook et trois webinaires se sont tenus sur les thématiques suivantes :

- Comment reprendre l'activité sportive dans le cadre du bénévolat (7 mai 2020)
- C'est l'heure de la reprise ? (16 juin 2020) ;
- Plan de relance du sport (17 décembre 2020).



Quelle place pour le marketing dans le sport associatif ? animée par Gilles ERB (2019)



Soirée d'information sur le prélèvement à la source et la formation professionnelle (2019)



Ateliers aux assises des sports de nature (2019)



Conférence à la foire de Châlons animée par Olivier BESSY sur les sports de nature (2019)



Animation stand sport-santé (Prescri'Mouv) au Mondial Air Ballon (2019)



Webinaire (2020)

# PÔLE SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE,

## 47 PLAN RÉGIONAL "ACTIVITÉS PHYSIQUES A DES FINS DE SANTÉ"

- Prescri'mouv
- Formations Sport-Santé

## 49 PLAN SPORT ET TERRIOIRE (PST) SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE

- Équipe de Développement Territorial (EDT)



PRESCRI'  
m@uv



Pendant cette olympiade, nous sommes partis d'une page blanche ou presque, le sport santé bien-être était déjà retenu comme thématique par le comité de coordination, chargé de mettre en place les structures du futur CROSGE. Au travers de ce bilan on pourra mesurer le chemin parcouru et envisager le futur avec pragmatisme.

Ce bilan s'articulera autour de 3 axes :

- La mise en place et la signature du Plan Régional « Activités physiques aux fins de santé »
- Le Plan Sport et Territoire – PST - et l'Equipe L'équipe de Développement Territorial – EDT- Sport santé Bien Être
- Les perspectives pour l'avenir.

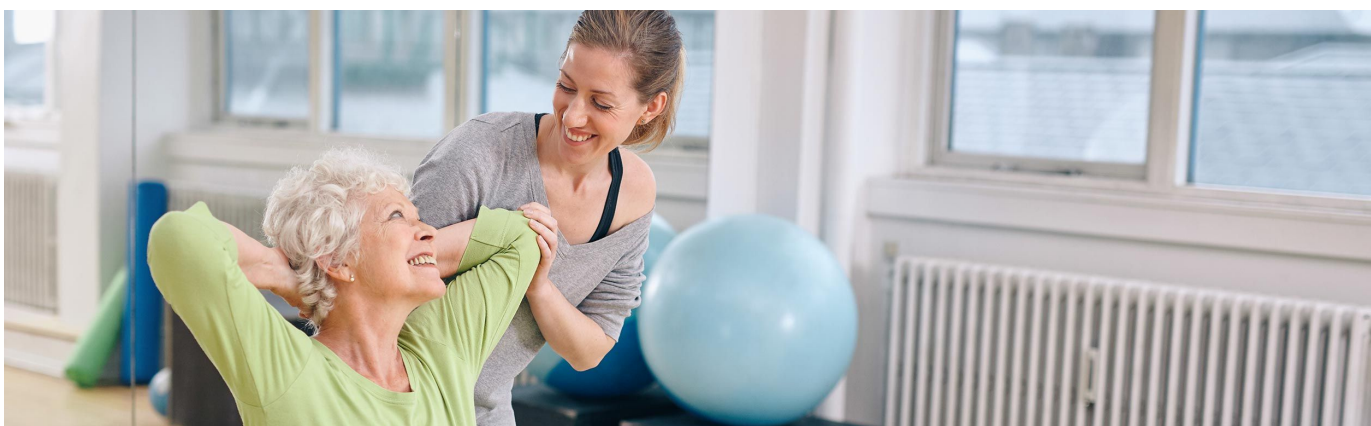
## PLAN RÉGIONAL "ACTIVITÉS PHYSIQUES AUX FINS DE SANTÉ"

### CROS Grand Est, Opérateur Prescri'Mouv

Le CROS GE a signé en juillet 2018, en présence de Mme La Ministre, le plan Régional Activité Physique aux fins de santé 2018 - 2022 de l'Agence Régionale de Santé. Ce plan a fixé les interventions du CROS GE sur quatre plans :

1 | Le CROS GE est l'opérateur Prescri'Mouv sur trois départements de Lorraine : le 54, 55 et 57 et chargé du développement du dispositif de prescription d'une Activité Physique Sportive (APS) adaptée aux patients adultes en Affections Longue Durée (ALD) atteints de maladies chroniques suivantes :

- Le Diabète de types 1 et 2
- Les cancers du sein, colorectal et de la prostate
- L'artérite des membres inférieurs
- La maladie coronaire stabilisée et,
- la Bronchopathie Chronique Obstructive (BPCO), par une information des médecins et la mise en place de créneaux sport santé dans nos associations sportives.



2 | Le CROS GE a la charge de la formation des éducateurs sportifs pour l'accueil sécurisé des patients dans des créneaux d'Activités Sportives Adaptées de nos associations sportives. A partir de l'existant, nous avons harmonisé le tout pour proposer une formation sport santé identique sur les anciens territoires de la région. Nous avons travaillé en liaison avec les CDOS pour la mise en œuvre de celle-ci.

La formation des Éducateurs Sportifs Sport Santé – E3S Prescri'Mouv - du CROS GE se compose de deux parties :

- Le tronc commun N1 - 16h – dont une partie en e-learning est organisé pour des raisons de proximité dans les 10 départements par les CDOS, que je voudrais remercier pour leur investissement dans la réussite de ce projet. Cette formation est en cours actuellement – voir calendrier sur le site du CROSGE
- Le Niveau 2 Prescri'Mouv - 36h, organisé sur les 3 territoires de la région.

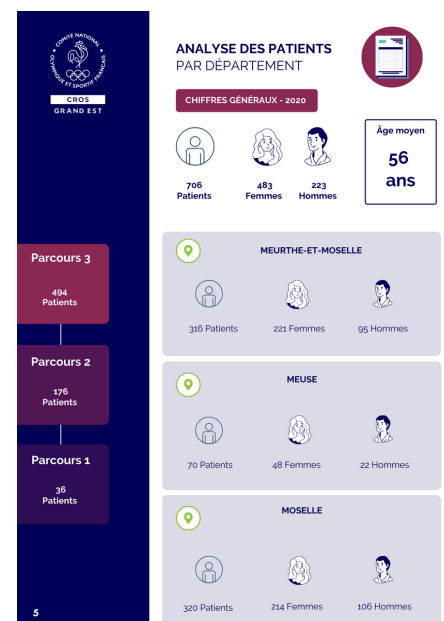
3 | Le CROS GE et le développement d'une APS aux fins de santé pour les autres publics : les enfants (moins de 5 ans), les jeunes (de 5 à 17 ans), les adultes (18 à 64 ans) et les séniors de plus de 65 ans.

Ces publics sont des adhérents potentiels de nos associations sportives pour une pratique non compétitive de forme-santé.

Le CROS GE a pour objectif de recenser toutes ses activités par une enquête auprès des comités départementaux faite par les CDOS, qui devrait déboucher sur une cartographie permettant aux futurs pratiquants ou aux parents des jeunes de trouver un club sportif près de chez eux.

Les clubs sportifs pourraient être labellisés club Forme Santé par le CROS GE, mais dans ce domaine tout reste à faire.

4 | Le CROSGE- opérateur Prescri'Mouv sur les 54, 55 et 57. Découvrez en Annexe de ce document l'analyse du dispositif Prescri'Mouv.





## PLAN SPORT ET TERRITOIRE SPORT-SANTÉ, BIEN-ÊTRE

La co-construction du PST avec les CDOS du Grand Est a été réalisée par le Bureau Exécutif et le Comité Directeur. Ce PST prend en compte les directives du CNOSF et les divers plans régionaux pour définir ses propres axes.

### La stratégie « Sport-Santé et Bien-Être » du CNOSF pour les territoires

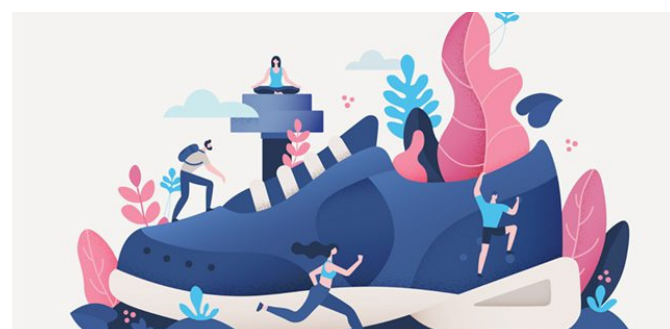


- Accompagner les ligues et comités dans les dispositifs nationaux sport-santé ;
- Valoriser les dispositifs nationaux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'activités physiques et sportives en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets « Sentez-Vous Sport » ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

L'activité physique permet d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé et de préserver l'autonomie.

- Un enjeu de santé publique avec les conséquences de cette sédentarité sur la santé, et un objectif de réduction de celle-ci par la promotion de l'activité physique qui s'est traduit dans les lois de 2016 sur la modernisation de notre système de santé et 2018 sur la prescription médicale des Activités Physiques Adaptées (APA).

Le CROS GE avec son réseau d'associations sportives, ses cadres fédéraux formés à l'accueil des pratiquants dans nos activités non compétitives et de loisirs se doit de promouvoir ces activités « Sport - Santé et Bien-être »



### Contexte et enjeu

Le Sport Santé est un double enjeu actuellement :

- **Un enjeu de société** dans la mesure où la sédentarité prend le dessus sur le mouvement, alors que les études scientifiques ont prouvé qu'une pratique sportive est nécessaire au développement harmonieux des hommes et des femmes, surtout si celle-ci est régulière et pérenne.



Ces activités doivent se faire dans le cadre du :

- Schéma Régional de Développement du Sport – SRDS- approuvé par le Conseil Régional du Grand Est le 6 novembre 2018. Si le SRDS met en avant les atouts du Grand Est à valoriser, optimiser et développer, il précise aussi des évolutions possibles des consommations sportives du 21e siècle. Il faudra prendre en compte les nouvelles demandes des pratiquants en sport santé, loisirs, plaisir. Il propose de développer les pratiques dans ce domaine par le biais de la mise en place d'une licence santé, loisirs ou autres licences temporaires interfédérales entre autres.



- Plan régional « activités physiques et sportives aux fins de santé – 2018-2022 – de l'A.R.S. signé conjointement par le CROS GE le 8 juillet 2018 avec la ministre des sports, la Région Grand Est, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, l'Agence Régionale de Santé et le Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle.

Ce plan donne des préconisations sur la pratique sportive pour toutes les classes d'âge depuis les tout-petits jusqu'aux séniors (65 ans et plus).

Mais le sport santé c'est aussi la santé de nos athlètes à l'entraînement et en compétition. Les structures d'entraînement et de haut niveau fédérales sont en charge de la mise en œuvre du suivi médical de leurs athlètes.

## 7 thématiques au coeur du PST

### 1 | Accompagner les ligues et comités dans les dispositifs nationaux sport-santé

- Diffuser le Médicosport-santé du CNOSF auprès des médecins généralistes et du grand public ; Chaque structure (CROS et CDOS) en fait la promotion auprès des référents du monde médical et du monde sportif par la promotion sur les réseaux sociaux + sur le site; Via la CPAM et/ou les mutuelles pour atteindre les médecins ainsi que les opérateurs de l'ARS ;
- Valoriser les dispositifs nationaux par des organisations locales ; Sentez-Vous Sport, fête du sport ;
- Mettre en place des actions de promotion de la pratique sportive en club auprès du grand public (fête du sport, journée Olympique...).

### 2 | Développer l'offre de pratique « Sport - Santé et Bien-Être »

- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'activités physiques et sportives en facilitant le recensement des clubs ;
- Être l'interface entre le monde médical et le mouvement sportif dans la mise en place de dispositifs sport santé (Prescri'Mouv et dispositifs départementaux) ;
- Créer un label « club forme santé » du CROS en lien avec la formation N1 de L'E3S
- Recenser ces clubs et créer une cartographie, au niveau de chaque CDOS, regroupée sur le site du CROS GE.

### 3 | Développer le "Sport-Santé et Bien-Être" dans les collectivités locales

- Contacter les associations des maires et des EPCI, les ANDES ;
- Aider à la mise en place d'une politique sport santé au niveau des communes ;
- Recenser les Maison de Santé et participer à la création des Maisons Sport Santé.

### 4 | Actions « Sport et Handicap » avec les fédérations Handisport et Sport adapté

- Promouvoir l'accueil des handicapés dans les clubs sportifs traditionnels ;
- Promouvoir le tronc commun de l'ABCDIAIRE , base de la formation à l'accueil de personnes handicapées ;
- Mettre en place un parcours sportif dans le cadre du parcours de vie des personnes handicapés ;
- Se préoccuper de la traduction en langage des signes de nos Assemblées.

### 5 | Initier et construire un réseau dans le domaine du sport en entreprise (en partenariat avec la fédération sport en entreprise

- Rencontrer les partenaires sociaux pour le développement du sport et des activités physiques aux fins de santé bien-être en entreprise ;
- Contacter les comités d'entreprise pour le développement des activités physiques.

## 6 | Développer les formations "Sport-Santé" sur tout le territoire

- Mettre en place et coordonner les formations sport santé, devenir éducateur Sportif Sport Santé - E3S- du CROS :  
=> Par l'organisation du Niveau 1 dans chaque département par les CDOS ;  
=> Par l'organisation du Niveau 2 dans chaque territoire par le CROS en lien avec les CDOS - à charge pour ces derniers de trouver des lieux de formation et d'en assurer la logistique sur le terrain ;
- Informer les patients de Prescri'Mouv et le milieu médical (cartographie) via une ou plusieurs plateforme(s) en ligne des clubs labélisés sport santé ;
- Créer et diffuser des outils de promotion du sport-santé-bien-être en lien avec la formation.

## 7 | Suivi des compétiteurs

- Mettre en place des actions de prévention du dopage auprès des jeunes par le médecin du CROS en lien avec les médecins de ligues.
- Assurer la couverture médicale des compétitions régionales par la rédaction d'un cahier des charges.
- Veiller à la mise en place du suivi des sportifs de Haut Niveau en lien avec les ligues.

La mise en action de ces thématiques se fait au travers de l'EDT, composée de 27 membres issus du CROSGE et des 9 CDOS du Grand Est.

C'est une force de proposition pour des actions, il suit la mise en œuvre de celles-ci et en dresse un bilan annuel. Un état des lieux a été fait en 2018 ; il en ressort une diversité d'action dans les CDOS, avec une implication dans la formation sport santé de tous les CDOS.

L'EDT a aussi priorisé son intervention sur la fin du mandat. Les priorités retenues sont les suivantes :

- Développer les formations sport santé sur tout le territoire ;
- Développer l'offre de pratique : valoriser notre formation tronc commun (une approche différente de la pratique sportive) et mettre en place au niveau du CROS une labellisation « Club forme Santé ». Pour y parvenir : Recenser les créneaux pour les divers publics dans les disciplines et leurs associations sportives. Proposer une cartographie (lancée au niveau du Bas-Rhin) en tapant un lieu, l'utilisateur visualise l'offre de pratique) ;
- Accompagner les dispositifs nationaux ;
- Suivi des compétiteurs. (Beaucoup de choses sont faites au niveau des fédérations.) ;
- Développer le sport santé bien être dans les collectivités locales (intégrer cela au niveau de la future conférence des financeurs pour que cela s'essaime le plus possible) ;
- Sport handicap et sport en entreprise. Quel est le territoire le plus opportun pour la mise en place : au niveau des CDOS ou au niveau CROS ?

## PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Pendant cette olympiade, le CROS GE a étoffé son équipe sport santé et répondu à des appels à projets :

- **Projet Activité Physique Adaptée (APA) pour les femmes enceintes** de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).
- **Expérimentation dans une association d'Amnéville par la création de créneaux postpartum en présentiel et en visio**, la réalisation d'un guide méthodologique à destination des clubs et une formation à destination des éducateurs sportifs et professionnels de santé.
- **L'implication du CROS dans la mise en place des Maisons Sports-Santé (MSS)** à Nancy, Longuyon et Ancerville. Par ailleurs de nombreux CDOS sont parties prenantes des MSS sur leurs territoires.

En 2021, le CROS GE se penchera sur la création d'un dispositif d'activité physique à destination des structures travaillant sur l'addiction dans le cadre d'un appel à projet « fond addiction » de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le colloque Sport sur ordonnance avec la participation du Dr FELTZ qui est à l'origine du sport sur ordonnance à Strasbourg se tiendra le 12 septembre 2021 à la foire internationale de Châlons.

De même, un colloque APS et périnatalité en partenariat avec la DRAJES et l'Association sage-femme de Nancy se tiendra en novembre 2021.

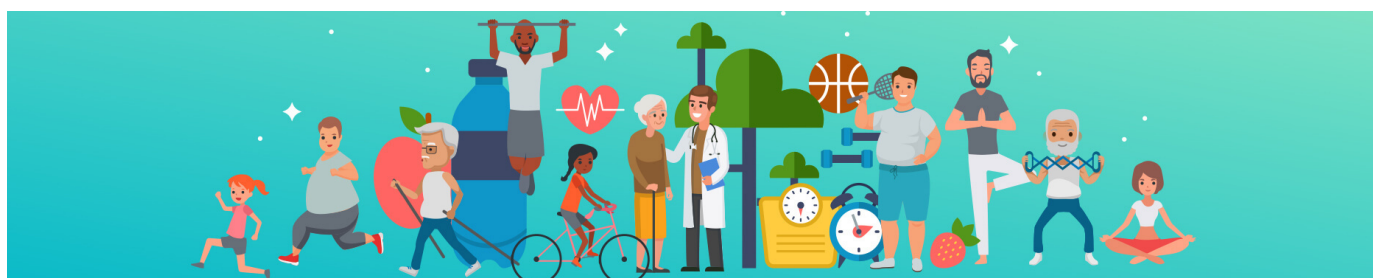
Je pense que le sport santé bien-être va se développer à l'avenir et l'enjeu pour le mouvement sportif est de répondre à cette demande en mettant en place des activités sportives adaptées dans tous les clubs sportifs du Grand Est.

Deux thématiques sont à l'étude actuellement :

- **La pratique d'une APA dans le milieu de l'entreprise.**
- **La mise en œuvre d'une certification qualité sport santé bien-être pour nos associations sportives.**

Vaste programme, mais « la nature ayant horreur du vide », le besoin sera comblé avec ou sans le mouvement sportif organisé, avec ou sans nos clubs des fédérations sportives.

Yves EHRMANN



# PÔLE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

**55** JEUX RÉGIONAUX DES JEUNES (JRJ)

**56** APS EN MILIEU CARCÉRAL

**57** PARIS 2024

**59** PASSERELLES ENTRE SPORT  
FÉDÉRAL ET SPORT UNIVERSITAIRE



## JEUX RÉGIONAUX DES JEUNES

### Une manifestation issue du CROS Champagne-Ardenne

Avec dix éditions co-organisées par le CROS Champagne-Ardenne et le Service Régional UNSS de l'Académie de Reims depuis 1997, les Jeux Régionaux des Jeunes (JRJ) sont une des belles actions que le CROS Grand Est a, dès sa création, décidé de poursuivre en la développant sur l'ensemble de la région Grand Est.

L'édition 2018 qui s'est déroulée à Reims à l'attention d'un public champardennais avait pour objectif de faire découvrir cette biennale aux ligues et comités régionaux du Grand Est ainsi qu'à l'ensemble de la nouvelle équipe du CROS. Celle-ci fut une vraie réussite avec la participation d'un millier de collégiens, d'une vingtaine de structures sportives et d'une dizaine de structures animant des ateliers pédagogiques. Fort de cette première édition « Grand Est » réussie, celle de 2020 sur l'ensemble de la région s'annonçait prometteuse.

### L'édition 2020, une première annulée

Les Services Régionaux et Départementaux UNSS des Académies de Nancy-Metz et de Strasbourg ont ainsi rejoint ceux de l'Académie de Reims et le CROS en tant que co-organisateurs de cette belle manifestation bisannuelle.



Ainsi, les JRJ 2020 devaient permettre à 3 000 collégiens de découvrir et pratiquer plus d'une cinquantaine de disciplines sportives en plus de participer à des ateliers éducatifs dont les thématiques devaient être variées : lutte contre les discriminations et le harcèlement, développement durable, valeurs du sport, etc.

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le CROS et les services UNSS des Académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg n'ont pu organiser cet événement.

Néanmoins, tout le travail mené jusqu'à présent facilitera grandement l'organisation de la prochaine édition des Jeux Régionaux des Jeunes programmée à 2022.

### Un événement sur trois sites

Les villes de Troyes (27 mai), d'Épinal (3 juin) et de Mulhouse (23 juin) devaient chacune accueillir un millier des collégiens (11 à 13 ans) provenant respectivement des territoires champardennais, lorrain et alsacien.



## APS EN MILIEU CARCÉRAL

### Un ancrage sur le territoire Champardennais

Grâce à une expérience pertinente et réussie de plus de 10 ans au sein des établissements pénitentiaires champardennais et d'un partenariat avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Dijon, le développement des APS en milieu carcéral faisait figure d'action phare du CROS Grand Est lors de sa création. Avec cette nouvelle région du Grand Est, la DISP de Strasbourg a remplacé celle de Dijon, ce qui a engendré un développement des actions du CROS et une nouvelle façon d'imaginer ce partenariat.



Carte des établissements pénitentiaires (2021)

- Maison d'arrêt
- Centre de détention
- Centre pénitentiaire
- Maison centrale
- Centre de semi-liberté
- Interventions (ponctuelles ou régulières) d'associations sportives via financement CROS

### Un nouveau fonctionnement

Avec ce partenariat fortement consolidé, le CROS avait d'importants objectifs en termes de développement des interventions d'associations sportives en milieu carcéral. Malheureusement, la crise sanitaire a contraint la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) à interdire l'accès à ces établissements aux intervenants extérieurs pendant de nombreux mois. Cette situation a ainsi limité le CROS à ne signer que 3 nouvelles conventions avec des associations concernant des interventions sportives régulières.







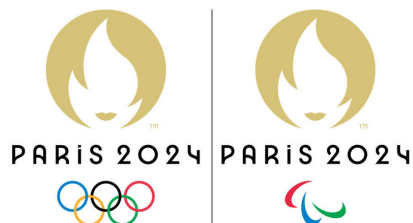
## Un guide pédagogique en cours d'édition

Afin d'accompagner au mieux les associations sportives dans leurs démarches mais également de susciter leur intérêt, le CROS s'est lancé dans l'édition d'un guide pédagogique ayant comme principaux objectifs de présenter l'administration pénitentiaire (son fonctionnement, ses particularités, etc) mais également ses établissements pénitentiaires du Grand Est avec une mise en avant de leurs installations sportives et des besoins exprimés par les agents pénitentiaires.

## PARIS 2024

### Conférence "Paris 2024, une opportunité pour les territoires"

Cette conférence organisée conjointement par le CROS et la Région Grand Est lors de la Foire de Châlons de 2018 a été un franc succès, tant par la qualité des exposants que par la présence d'un public nombreux. Les participants et particulièrement les officiels avaient apprécié la prestation de deux collaborateurs du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Messieurs Thierry REY et Sébastien CHESBEUF. À l'aide d'une projection vidéo, ces derniers avaient présenté les étapes qui mèneront aux Jeux de 2024 à Paris et les sites où se dérouleront les épreuves.





## Le CROS Grand Est labellisé "Terre de Jeux 2024"

Le CROS Grand Est et les CDOS s'engagent à faire vivre les Jeux de Paris sur leur territoire et à changer le quotidien des français grâce au sport. Le label Terre de Jeux 2024 est pour nous une occasion unique de mettre en lumière les actions autour du sport et de l'olympisme et d'y prendre part.

C'est ensemble, à travers la mobilisation de tous les territoires, que nous parviendrons à faire vivre ce projet unique, les Jeux de Paris 2024 ! Être « Terre de Jeux 2024 », c'est bénéficier d'une identité, de relais et d'outils de communication, visant à mettre en lumière nos actions sur le territoire Grand Est.

## La Région Grand Est sur le podium des centres de préparation des JO Paris 2024

En 2024, des délégations sportives du monde entier se réuniront à Paris pour participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques. De nombreuses délégations internationales seront à la recherche de centres de préparation adaptés à leurs sports et disciplines, dans l'optique de se préparer au mieux dans les années menant aux Jeux.

La Région Grand Est a l'honneur de figurer sur la 3ème marche du podium national, avec 57 sites labélisés sur les communes identifiées dans l'infographie présentée à votre droite :

- 9 sites en Alsace ;
- 19 en Champagne-Ardenne ;
- 29 en Lorraine.

Une nouvelle dynamique accompagne désormais tous les acteurs du mouvement sportif du Grand Est pour animer ces sites et faire que ces Jeux de 2024 soit une grande fête du Sport pour le plus grand nombre.



## CRÉATION DE PASSERELLES ENTRE LE SPORT FÉDÉRAL ET LE SPORT SCOLAIRE

Depuis sa création en 2018, le pôle éducation et citoyenneté du CROS Grand Est n'a cessé de chercher à analyser le fonctionnement du sport fédéral et du sport scolaire / universitaire afin de favoriser la création de passerelles.

La première étape a été d'adresser une enquête aux ligues et comités régionaux du Grand Est afin de faire le point sur leur stratégie quant à cette thématique et les moyens mis en œuvre.

Cette volonté de création de passerelles est également partagée au niveau du CNOSF qui a travaillé avec les fédérations sportives nationales sur la création d'une carte passerelle en 2020.

Ce dispositif a pour objectif de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les élèves de CM1 et CM2 licenciés USEP et UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération (dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue).

C'est donc en toute logique que nous avons fait la meilleure promotion possible de ce dispositif afin que des liens se créent entre le sport fédéral et le sport scolaire en plus d'inciter les jeunes à s'inscrire dans les associations sportives de la région.



## DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

Au cours des dernières années, le nombre d'affaires de violences sexuelles au sein du sport français a explosé. En réponse à ce fléau, le Ministère des Sports a décidé de soutenir significativement l'association « Colosse aux pieds d'argile », reconnue d'utilité publique, afin que celle-ci soit présente sur l'ensemble des régions françaises et poursuive ainsi son développement et ses actions.

Ses missions sont la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, au bizutage et au harcèlement en milieu sportif et l'accompagnement des victimes. Souhaitant faciliter les relations entre Colosse aux pieds d'argile et le mouvement sportif régional, le CROS Grand Est a débuté un travail de collaboration qui sera notamment ponctué par un événement lorsque la situation sanitaire le permettra.

Catherine SCHUBNEL

# PÔLE FORMATION ET PROFESSIONNALISATION

**61** SERVICE "GESTION PAIE"

**63** FORMATIONS

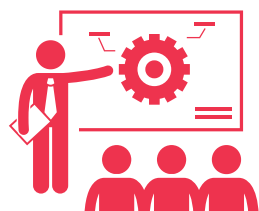
**64** PARTENARIATS

**66** ACTIONS PHARES DEPUIS 2019

**69** REPRÉSENTATION AU SEIN DU COSMOS



Bernard SIMONIN  
Vice-Président en charge du pôle



## SERVICE "GESTION PAIE"

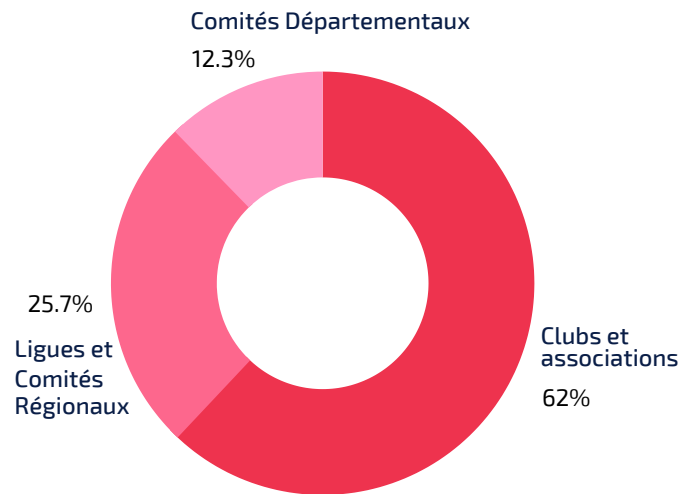
### Salariés concernés

3 ETP en charge de ce service

Nathalie RUIZ | Responsable gestion paie  
Lydie BERTRAND | Responsable administrative  
David DERAÏNS | Responsable juridique

### Le profil des structures adhérentes

46 | Ligues et comités régionaux (25.7%)  
22 | Comités départementaux (12.3%)  
111 | Clubs et associations (62%)



### Tarifs des prestations

#### Cotisation annuelle

- De 1 à 3 salariés ETP : 100,00€
- De 4 à 6 salariés ETP : 200,00€
- De 7 à 10 salariés ETP : 250,00€
- Au-delà de 10 salariés ETP : 300,00€

#### Bulletins de salaire

- Par fiche de salaire et par mois : 8,50€
- Duplicata ou modification de fiche de salaire du fait de l'Association : 10,00€

#### Documents de fin de contrats

- Fourniture des documents : 20,00€

### Évolution quantitative

#### Nombre de structures adhérentes

- 2018 : 176
- 2019 : 171
- 2020 : 179



évolution entre 2018 et 2020

#### Nombre de bulletins de salaire

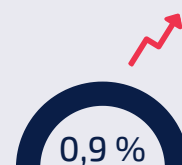
- 2018 : 6175
- 2019 : 6678
- 2020 : 6184



évolution entre 2018 et 2020

#### Nombre de documents de fin de contrats

- 2018 : 114
- 2019 : 97
- 2020 : 115



évolution entre 2018 et 2020

## Explications

**Structures :** Il y a eu de nouvelles structures adhérentes suite à la mise en place d'aides à l'embauche, dans le cadre du plan de relance de l'économie (embauche en CDI, apprentissage, etc.)

**Bulletins de salaire :** Suite à l'arrêt de la pratique sportive, de nombreuses structures n'ont pas eu recours à du personnel temporaire (entraîneur / formateur durant des stages, etc.). Néanmoins en comparaison avec 2018, le nombre de bulletins réalisés est plutôt stable.

**Fin de contrat :** Les documents de fin de contrats correspondent aux attestations Pôle Emploi, aux certificats de travail et aux soldes de tout compte.

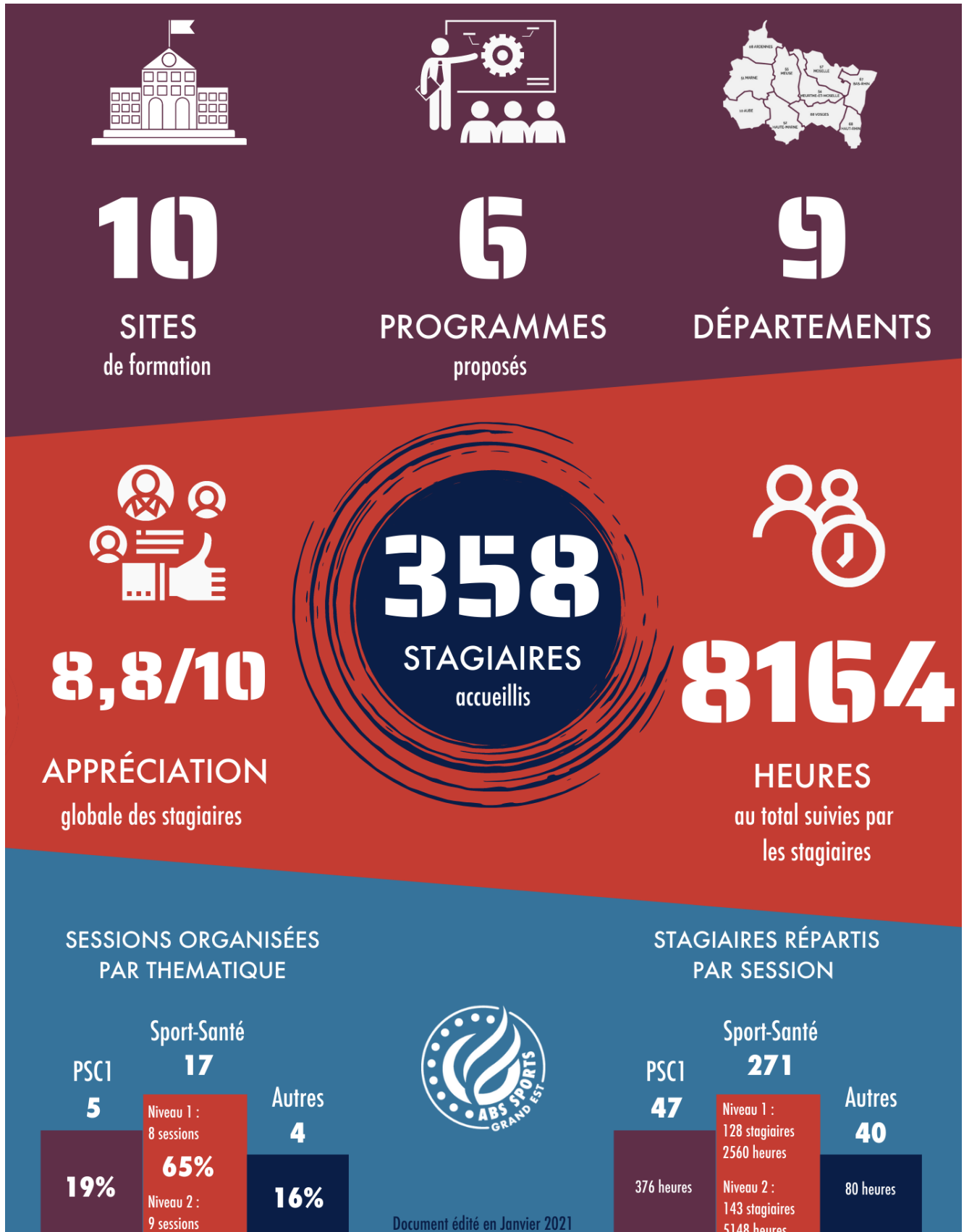
## Perspectives de développement

Le CROS GRAND EST a embauché, en janvier 2021, une nouvelle collaboratrice au sein du service de la gestion de la paie. Il s'agit de **Manon SERGENT**. Elle a reçu une formation spécifique sur la gestion de la paie et l'utilisation du logiciel de paie Impact Emploi. Elle épaulera Lydie BERTRAND et Nathalie RUIZ. Elle sera rattachée au siège du CROS GRAND EST.

Par ailleurs, le CROS GRAND EST se dotera prochainement d'un nouveau logiciel de paie afin de permettre aux structures de plus de 11 salariés d'adhérer au service. Il sera possible de bénéficier de ce nouveau dispositif à partir de septembre 2021. Les structures qui souhaiteraient en bénéficier sont invitées à prendre contact avec le service afin d'étudier la situation de la structure.



## SYNTHESE CHIFFRES CLÉS FORMATION 2020



## ACTUALITÉS PRINCIPALES ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA PÉRIODE 2018-2020

- Réorganisation du service formation du CROS GE, après recrutement d'un nouveau responsable formation en juillet 2019, Alban RICHARD, chargé de la structuration et du développement du Pôle Formation.
- Arrivée d'un nouvel Organisme Paritaire de Compétences (OPCO), l'AFDAS (Assurance Formation Des Activités du Spectacle) au 1er avril 2019, ce dernier ayant été choisi par le mouvement sportif pour remplacer Uniformation. L'AFDAS rassemble aussi les secteurs du spectacle vivant, de la culture et de la communication, entre autres.
- L'abandon du catalogue papier des formations au profit d'une communication numérique (Facebook, Site Web du CROS Grand Est) permettant une actualisation immédiate et une indexation des sessions en fonction des besoins émergents.
- La reconduite en décembre 2019 de 7 soirées d'information CROS/CDOS ayant rassemblé 136 dirigeants de 7 départements sur les thématiques suivantes :

=> **Prime Exceptionnelle de pouvoir d'achat**

=> **Retraite complémentaire** : fusion AGIRC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres) -ARRCO (Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des salariés), évolution des cotisations, périodicité de paiement ;

=> **Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)** : augmentation des salaires minima conventionnels (SMC) : rappel sur les SMC, présentation des augmentations, prime ancienneté ;

=> **Complémentaire santé** : rappel des obligations, présentation de la nouvelle cotisation, présentation du panier de soin, présentations des assureurs labélisés ;

=> **Formation professionnelle** : obligations des entreprises en matière de formation à destination de leurs salariés, information sur le rôle de l'URSSAF ;

=> **AFDAS** : fourniture des documents pour la création des comptes auprès de l'AFDAS.

Il a été également proposé aux CDOS de faire une présentation du service Impact Emploi porté par le Mouvement Olympique du GRAND EST (CROS GE + CDOS 10/52/57), conformément aux dispositions du PST.





- **Service "Gestion Paie"**

En 2020, il n'y a pas eu de soirées d'information CROS / CDOS comme en 2019, la crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser ces rencontres. Toutefois, il y a eu un gros travail du service "Gestion Paie" sur l'ensemble de l'année. En effet, dans le cadre de notre mission d'accompagnement dans la gestion de la paie, nous n'avons pas eu d'interruption dans le fonctionnement de nos services durant les deux périodes de confinement. Il faut souligner le travail remarquable et efficace de Nathalie RUIZ et Lydie BERTRAND, qui ont notamment contribué et participé :

=> au bon fonctionnement du service (environ 170 structures accompagnées) malgré la mise en place difficile et complexe de l'activité partielle ;

=> à la création des documents et des supports d'information à destination des associations sportives, adhérentes ou non (activité partielle, gestion des arrêts de travail COVID, garde d'enfants, télétravail, fonds de solidarité, etc.) ;

=> à différents temps de travail et d'échanges avec le CROS de Bourgogne/Franche-Comté. (CROS BFC)

Ce travail était d'autant plus difficile qu'il était réalisé à distance (via l'outil « Teamviewer »), avec du matériel informatique peu performant (2 postes pour 3 opérateurs) et en subissant les aléas du réseau informatique de la Maison Régionale des Sports.

- **Veille juridique avec le CROS BFC**

En outre, nous avons travaillé longuement avec le CROS BFC sur de la veille juridique, notamment pour traiter et vulgariser les nombreuses ordonnances et les décrets qui ont jalonné l'année 2020.

- **Organisation de webinaires**

Enfin, il y a eu la participation à deux webinaires organisés par le CROS GE le 30 avril 2020 et le 7 mai 2020, avec informations sur l'emploi, les dispositifs d'aides et le fonds de solidarité ont été apportées aux associations.



## MISE EN PLACE OU CONSOLIDATION DES PARTENARIATS

Le CFA FORM'AS (des métiers du sport et de l'animation) et l'APMSA (Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation) : à travers ces deux organismes dont il assure la cogestion avec le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire), nous poursuivons notre contribution au déploiement de l'apprentissage dans les métiers du sport, et à la formation des encadrants et des tuteurs. Le CFA a fêté les 11 ans de sa création en 2020, et peut revendiquer de former actuellement près de 350 jeunes par an en moyenne, en s'appuyant sur 17 organismes de formation délégués. Il poursuit notamment son développement sur les territoires lorrain et champardennais, 45% des apprentis étant domiciliés dans ces deux territoires en 2020.



## NOS ACTIONS PHARES DEPUIS 2019

### Définition de l'offre de formation

Le CROS GE a fait le choix de se positionner dans des logiques environnementales et de ciblage des besoins et de :

- Mettre en place des formations sur mesure, à la demande et en complémentarité des formations menées par les CDOS.
- Rechercher la cohérence et viser l'individualisation, en privilégiant une information ciblée tout au long des parcours.



## Création d'ABS\* Sports Grand Est

\*Accompagnement des Bénévoles et des Salariés

### Faire d'ABS Sports un Organisme de Formation Territorial mutualisé CROS/CDOS

- Le CROS GE est désormais référencé CARIF (Centre d'Animation, de Recherche et d'Information sur la Formation) et Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi sont susceptibles d'être pris en charge financièrement. Les formations apparaissent sur « Performance Grand Est ». Nous devons le faire savoir.
- « ABS Sports Grand Est » (notre Organisme de Formation (OF) est engagé dans la démarche Qualité (QUALIOP) qui sera obligatoire pour les OF dès le début de l'année 2022.

Le CROS GE va devoir se préparer (et être accompagné par un prestataire car c'est une obligation) pour subir un audit mené par un certificateur agréé. Le CROS GE a choisi d'être accompagné par l'organisme certificateur ICPF (Institut de Certification des Professionnels de la Formation). ABS Sports GE devra démontrer qu'il est en capacité de créer, concevoir, mettre en œuvre, coordonner et faire évoluer chemin faisant toutes ses prestations de formation.



Il devra aussi démontrer sa capacité à mutualiser avec les CDOS la mise en œuvre des actions de formation sur l'ensemble des territoires du Grand Est.

On mesure d'ores et déjà l'importance de la question des sites de formation et de leurs ressources techniques et pédagogiques. A ce jour, des formations suivies par des stagiaires dans nos CDOS sont finançables. Le CROS GE gère alors l'administratif de ces prises en charge et reverse des fonds aux CDOS concernés ayant mené la séquence de formation.

# ABS SPORTS GRAND EST

## Pool de formateurs

Le CROS GE se dote petit à petit d'un pool de formateurs. Les salariés du CROS interviennent dans les formations et dans leurs champs de compétences. D'autres collaborateurs et ressources humaines techniques du mouvement sportif, qu'elles soient salariées ou bénévoles, sont susceptibles d'être sollicités et peuvent d'ores et déjà se manifester.

## L'Équipe de Développement Territorial (EDT)

Depuis septembre 2019, des réunions régulières (au sein de notre EDT Sport et Professionnalisation) ont été conduites à plusieurs reprises (2 fois en présentiel, plusieurs fois à distance).

L'EDT « Sport Et Professionnalisation » a pour objectif d'orchestrer l'action collective menée sur le territoire Grand Est en mutualisant et coordonnant une logique de parcours entre les formations mises en œuvre par les CDOS et le CROS GE.

Il en va de même pour les actions visant la professionnalisation.

Nous nous plaçons bien dans la droite ligne du « Plan partagé de développement des compétences des dirigeants et salariés de nos disciplines » que j'appelais de mes vœux lors de notre AG de 2019.



## REPRÉSENTATION AU SEIN DU COSMOS

L'accompagnement à la professionnalisation des structures sportives, et le renforcement des compétences de nos dirigeants, vont rester des actions prioritaires pour notre Pôle Sport et Professionnalisation à court et moyen terme. Notre présence au Conseil National du COSMOS va nous permettre d'être à la source des informations et de la stratégie du syndicat des employeurs du sport. Sans doute un plus pour nous et pour l'orientation de nos actions !



## BILAN ET PERSPECTIVE

En conclusion, et malgré le retard pris par ce projet en raison de la pandémie, je voudrais attirer votre attention sur la signature imminente du « **Contrat d'Objectifs Territorial des Métiers du Sport et de l'Animation Globale** » (COT) en Région Grand Est pour la période 2020/2023, qui visera notamment à encadrer la promotion des métiers du sport et de l'animation globale sur le territoire régional, à ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi dans les secteurs professionnels concernés, à anticiper les besoins en compétences à venir et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

A noter enfin que la **Conférence Régionale des Sports du Grand Est** aura pour mission de s'occuper de l'emploi et de l'encadrement sportif. Elle devrait cibler tout particulièrement les thématiques de la formation, du développement de l'emploi et de l'encadrement bénévole. Le Pôle formation et professionnalisation du CROS GE devrait bien entendu être sollicité pour contribuer à ces travaux.

Bernard SIMONIN

# ANNEXES

**71** DOCUMENTS FINANCIERS



**76** ANALYSE DU DISPOSITIF PRESCRI'MOUV



**88** TABLEAU DÉTAILLÉ FORMATION 2020



		Etat exprimé en euros	31/12/2020	
			12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		22 685	
	Prestations de services		119 234	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		853 710	
	Dons		11 000	
	Cotisations		58 179	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		25 616	
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 090 423</b>	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		922
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			256 584	
Impôts, taxes et versements assimilés			26 972	
Rémunération du personnel			442 175	
Charges sociales			77 557	
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et dépréciations			13 026	
Dotations aux provisions			25 000	
Autres charges				
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>842 236</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>			<b>248 188</b>	
<b>Produits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		802	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>802</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>		<b>248 989</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels		1 946	
	Charges exceptionnelles		2 875	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(929)</b>	
	Impôts sur les sociétés			
<b>(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		103 057	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>1 093 171</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>948 167</b>	
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>			<b>145 004</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				

Etat exprimé en euros		31/12/2020		
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions brevets droits similaires	1 615	1 179	437
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
	Terrains			
	Constructions	114 858	98 615	16 243
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	915	915	
	Autres immobilisations corporelles	82 104	72 250	9 854
	Immobilisations grevées de droits			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	15		15	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>199 507</b>	<b>172 958</b>	<b>26 549</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	<b>CREANCES (3)</b>			
	Créances usagers et comptes rattachés	40 383		40 383
	Autres créances	291 301		291 301
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES</b>	667 812		667 812	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	11 110		11 110
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 010 606</b>		<b>1 010 606</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
	Primes de remboursement des obligations (IV)			
	Ecarts de conversion actif (V)			
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 210 113</b>	<b>172 958</b>	<b>1 037 155</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



Etat exprimé en euros		31/12/2020
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>	
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	439 015
	Ecarts de réévaluation	
	Réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	145 004
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>584 019</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>	
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	
<b>Total des autres fonds associatifs</b>		
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>584 019</b>	
Provisions	Provisions pour risques	25 000
	Provisions pour charges	7 484
<b>Total des provisions</b>	<b>32 484</b>	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	103 057
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>103 057</b>	
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 774
	Dettes fiscales et sociales	75 175
	<b>DETTES DIVERSES</b>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
Produits constatés d'avance	228 646	
<b>Total des dettes</b>	<b>317 596</b>	
	Ecarts de conversion passif	
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 037 155</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		145 003,63
(1) Dont à moins d'un an		317 596
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTES	Prévisionnel 2021
<b>60. Achats (sauf 603).</b>	<b>192 100,00 €</b>
60 - Achats de marchandises	30 000,00 €
604 - Achats d'études et prestations de services	150 000,00 €
605 - Achats de récompenses	
606 - Achats non stockés de matières et fournitures	1 500,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	1 600,00 €
6063 - Fournitures d'entretiens et de petit équipement	5 000,00 €
6064 - Fournitures administratives	4 000,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>50 470,00 €</b>
6135 - Locations mobilières (Photocopieur)	23 500,00 €
614 - Charges locatives et de copropriété	1 400,00 €
6155 - Entretiens et réparations sur biens mobiliers	3 000,00 €
6156 - Maintenance	11 000,00 €
616 - Primes d'assurance	1 570,00 €
6181 - Documentation générale	10 000,00 €
6185 - Frais de colloques, séminaires, conférences	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>81 230,00 €</b>
621 - Personnel extérieur à l'association	
6226 - Honoraires (comptable)	7 480,00 €
6251 - Voyages et déplacements	60 000,00 €
6257 - Réceptions	
6261 - Affranchissement	1 000,00 €
6262 - Téléphone	12 000,00 €
6263 - Internet	
627 - Services bancaires et assimilés	750,00 €
6281 - Cotisations (liées à l'activité économique)	
<b>63 - Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>28 600,00 €</b>
6311 - Taxe sur salaires	20 000,00 €
6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	5 600,00 €
63512 - Taxes foncières	1 200,00 €
63513 - Taxes habitation	1 800,00 €
63518 - Autres impôts directs	
6378 - Impôts redevance	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>593 700,00 €</b>
641 - Rémunérations du personnel	410 000,00 €
6412 - Congés payés	4 000,00 €
6414 - Indemnités et avantages divers rupture conventionnelle	40 000,00 €
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	110 000,00 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	2 700,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	27 000,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante.</b>	<b>30 000,00 €</b>
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	30 000,00 €
658 - Charges diverses de gestion courante	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>	<b>40 000,00 €</b>
681 - Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	
68111 - Immobilisations incorporelles	150,00 €
68112 - Immobilisations corporelles	14 850,00 €
6815 - Dotations aux provisions. Pour risques et charges d'exploitation	25 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 016 100,00 €</b>

COMPTES	Prévisionnel 2021
<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>190 300,00 €</b>
7011 - Cessions de photocopies et infographie	5 000,00 €
7012 - Cessions d'affranchissements	
7013 - Cessions de location de matériel	
<b>706 - Prestations de services (formation, impact emploi)</b>	<b>10 000,00 €</b>
7061 - Participation stagiaires en formation	80 000,00 €
7062 - Participation OPCO	
7063 - Participation Crédit Mutuel	
7064 - Participation ACORIS Mutuelle CHORUM	10 000,00 €
7065 - Service Impact Emploi	70 000,00 €
7066 - Remboursements divers (Réunion CNOSF, UDES...)	
707 - Ventes de marchandises	15 000,00 €
708 - Produits des activités annexes	300,00 €
7081 - Produits des prestations fournies au personnel	
7084 - Mise à disposition de personnel facturée	
<b>74 - Subvention d'exploitation</b>	<b>771 000,00 €</b>
741 - CNDS-ANS	200 000,00 €
742 - CNDS-ANS - Emploi PSE	24 000,00 €
743 - FDVA	
744 - DRDJSCS - BOP	50 000,00 €
745 - FNADT - Commissariat d'aménagement des Vosges	
746 - DISP - sport en milieu carcéral (DRDFE, ACSE51)	50 000,00 €
747 - ARS	195 810,00 €
748 - FONJEP - CRIB	7 100,00 €
749 - REGION service sport	237 000,00 €
750 - REGION service santé	
751 - Régime Local Assurance Maladie	
7501 - Divers (ASP-CNOSF-Service Civique)	7 090,00 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>50 000,00 €</b>
756 - Cotisations	50 000,00 €
758 - Produits divers de gestion courante	
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>800,00 €</b>
762 - Produits des autres immobilisations financières	800,00 €
764 - revenus des valeurs mobilières de placement	
768 - Autres produits financiers	
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>
771 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
7713 - Libéralités perçues (mecenat)	
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
772 - Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)	
<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>
7815 - Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	
<b>79 - Transferts de charges</b>	<b>4 000,00 €</b>
791 - Transferts de charges d'exploitation (AFDAS, IJSS)	4 000,00 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 016 100,00 €</b>

# ANALYSE DU DISPOSITIF PRESCRI'MOUV

MEURTHE-ET-MOSELLE - MEUSE - MOSELLE

PRESCRI'  
m@uv



# SOMMAIRE



**3**

**4**

**7**

**10**

## FORMATIONS

Les formations Sport Santé - Niveau 2

Les formations Sport Santé - Niveau 1

## ANALYSE DES PATIENTS

Chiffres généraux

Nombre de patients par département

Cartographie

Type de pathologies par département

## STRUCTURES - CRÉNEAUX - APA

Chiffres généraux

Structures labellisées par département

Les créneaux par département

Les APA département

Cartographies

## LES MÉDECINS

Médecins prescripteurs par département

Cartographie



## FORMATION Niveau 1

8 SESSIONS

128 stagiaires accueillis

Volume horaire  
2560 HEURES

## FORMATION Niveau 2

9 SESSIONS

143 stagiaires accueillis

Volume horaire  
5148 HEURES

### CHIFFRES - EN 2020

271 stagiaires formés  
17 sessions Sport Santé  
7708H - Volume horaire total





CROS  
GRAND EST

# ANALYSE DES PATIENTS PAR DÉPARTEMENT



## CHIFFRES GÉNÉRAUX - 2020



706  
Patients



483  
Femmes



223  
Hommes

Âge moyen

56  
ans

### Parcours 3

494  
Patients

### Parcours 2

176  
Patients

### Parcours 1

36  
Patients



### MEURTHE-ET-MOSELLE



316 Patients



221 Femmes



95 Hommes



### MEUSE



70 Patients



48 Femmes



22 Hommes



### MOSELLE



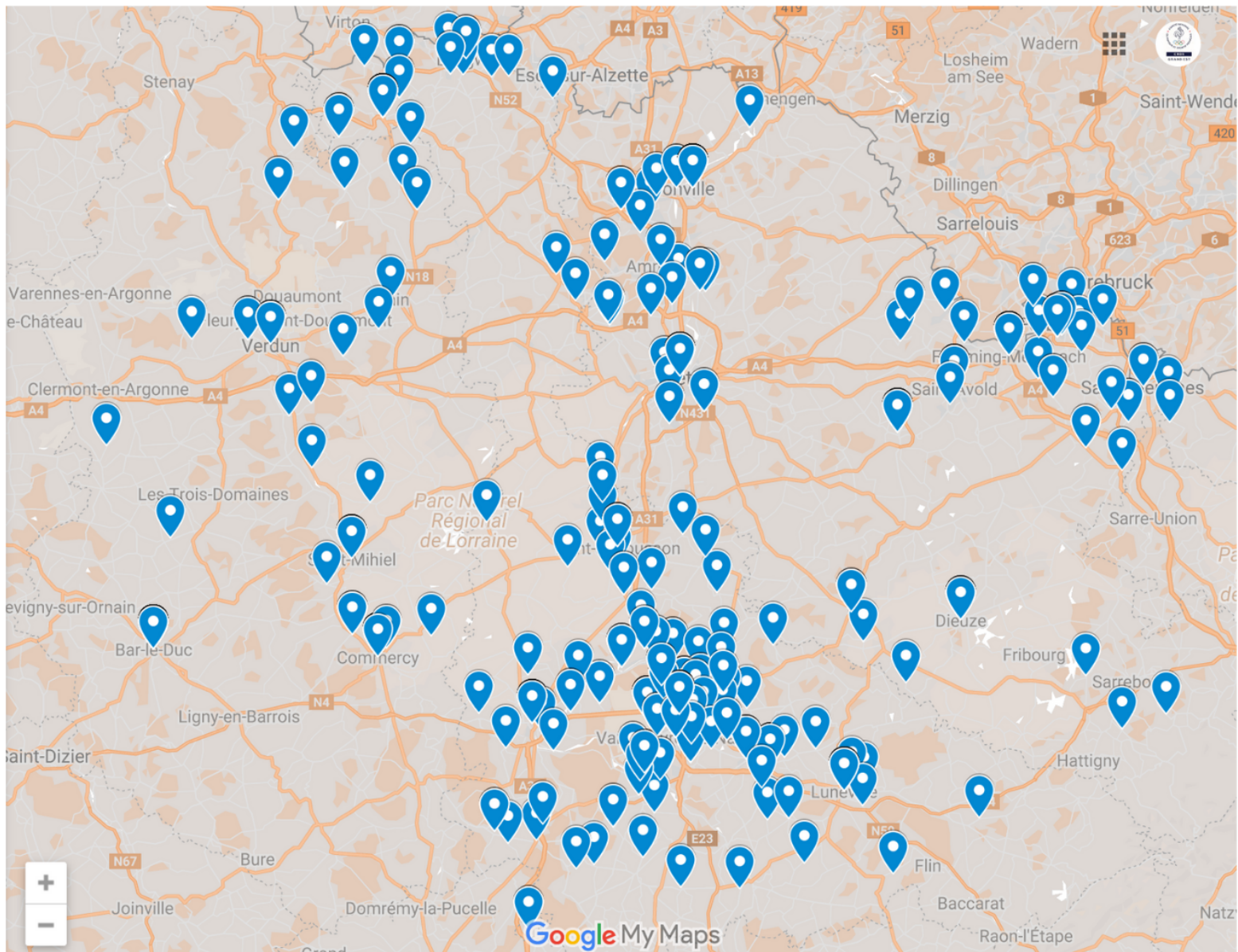
320 Patients



214 Femmes



106 Hommes



Carte des patients sur les 3 départements





Certains patients peuvent cumuler deux pathologies. De ce fait, le nombre total de patients par département n'est pas identique à celui du nombre de pathologies indiquées ci-dessous.

Pathologies	Nombre	Pourcentage
Artérite	2	1%
BPCO	16	5%
Cancer colorectal	5	2%
Cancer prostate	4	1%
Cancer du sein	32	10%
Diabète	43	14%
Maladie coronaire	29	9%
Obésité	185	59%
Autres	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>	<b>100%</b>

## MEURTHE-ET-MOSELLE



Pathologies	Nombre	Pourcentage
Artérite	3	4%
BPCO	5	7%
Cancer colorectal	1	1%
Cancer prostate	1	1%
Cancer du sein	1	1%
Diabète	13	19%
Maladie coronaire	1	1%
Obésité	45	64%
Autres	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>100%</b>

## MEUSE



Pathologies	Nombre	Pourcentage
Artérite	4	1%
BPCO	16	5%
Cancer colorectal	6	2%
Cancer prostate	4	1%
Cancer du sein	32	10%
Diabète	43	14%
Maladie coronaire	22	9%
Obésité	188	59%
Autres	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>	<b>100%</b>

## MOSELLE





## CHIFFRES GÉNÉRAUX

Nombre de structures labellisées



**90**

Nombre de professionnels de l'activité physique adaptée : kinésithérapeutes / Enseignants APA



**62**

Nombre de créneaux



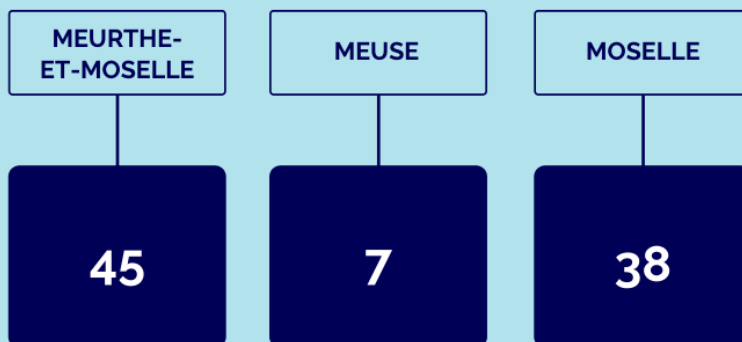
**392**



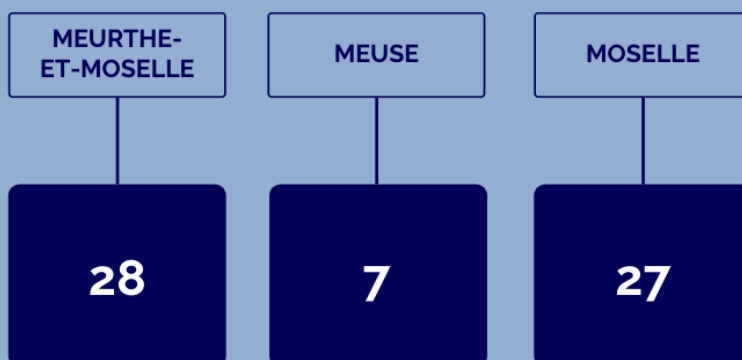
# ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES 3 DÉPARTEMENTS



## STRUCTURES LABELLIÉES



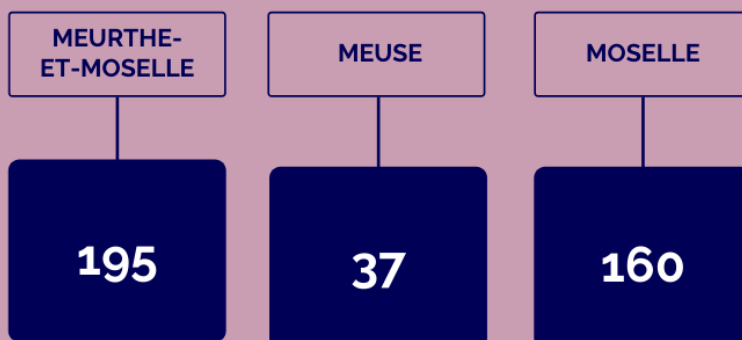
## PROFESSIONNELS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

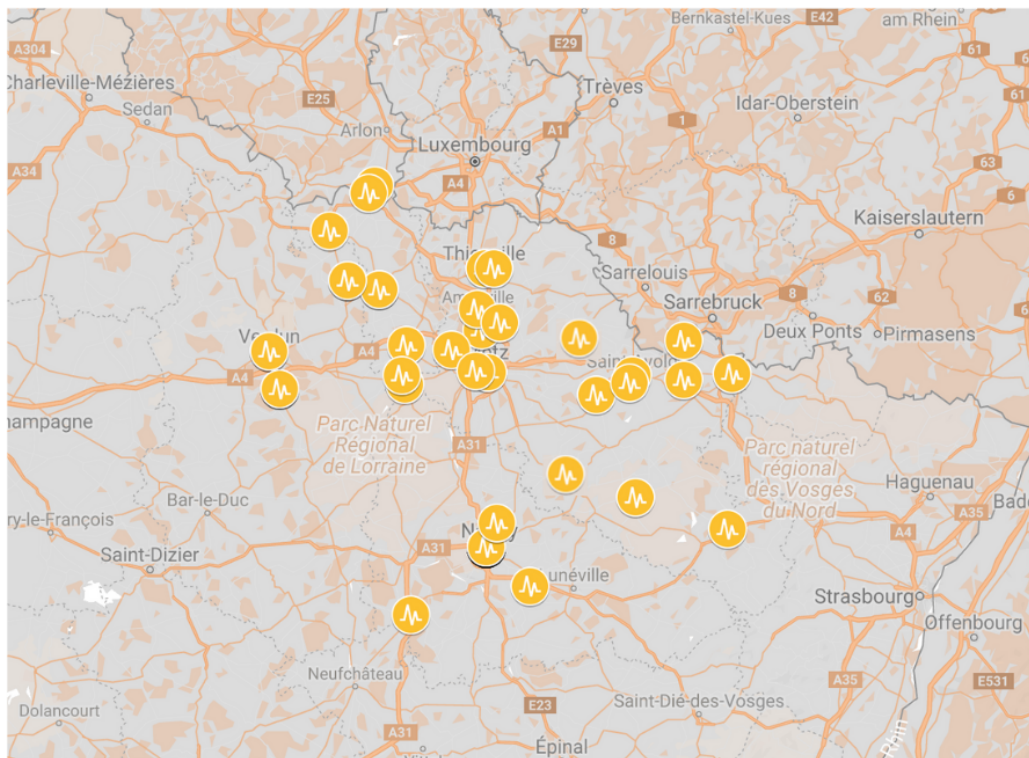


Ces chiffres ci-dessus intègrent à la fois les enseignants en activité physique adaptée (APA) et les masseurs-kinésithérapeutes.

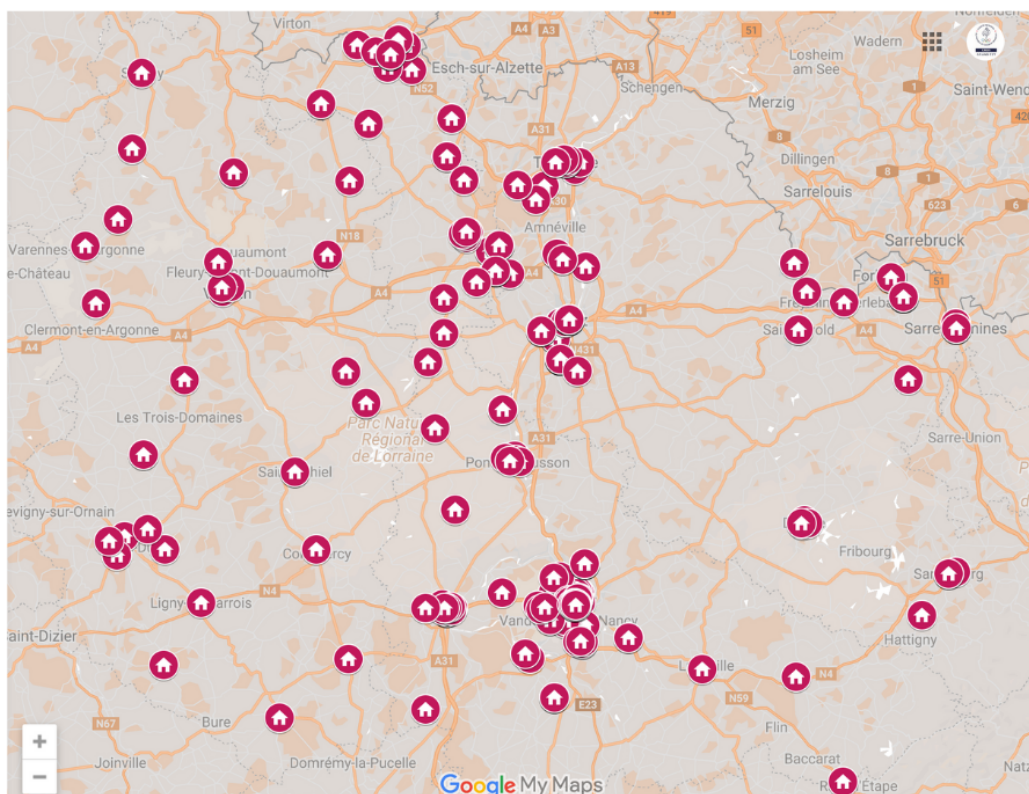


## CRÉNEAUX SPORT - SANTÉ





**Carte des professionnels de santé sur les 3 départements**



**Carte des créneaux Sport - Santé sur les 3 départements**



# LES MÉDECINS PRESCRIPTEURS



## CHIFFRES GÉNÉRAUX

462 Médecins prescripteurs



MEURTHE-ET-MOSELLE



257

MEUSE

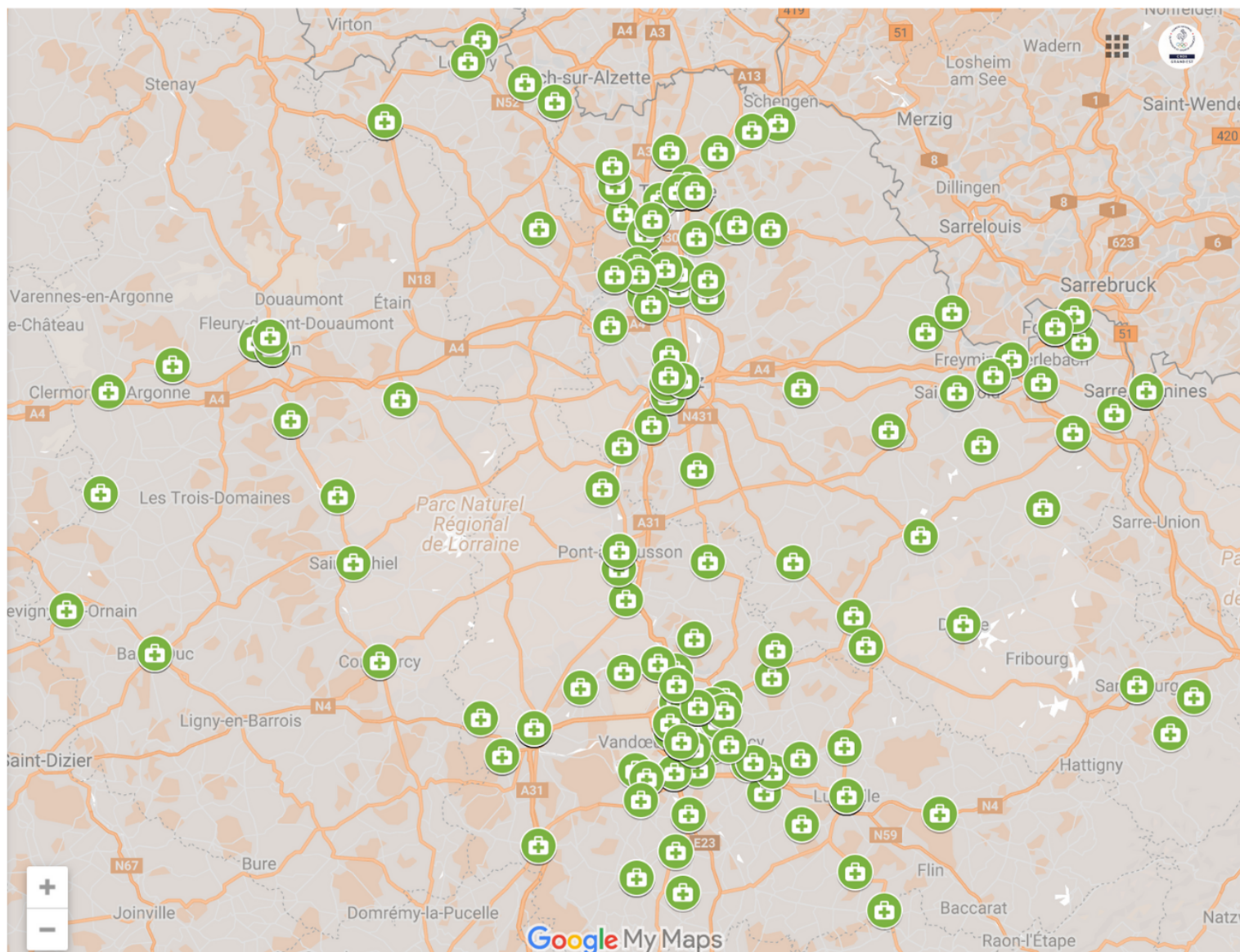


45

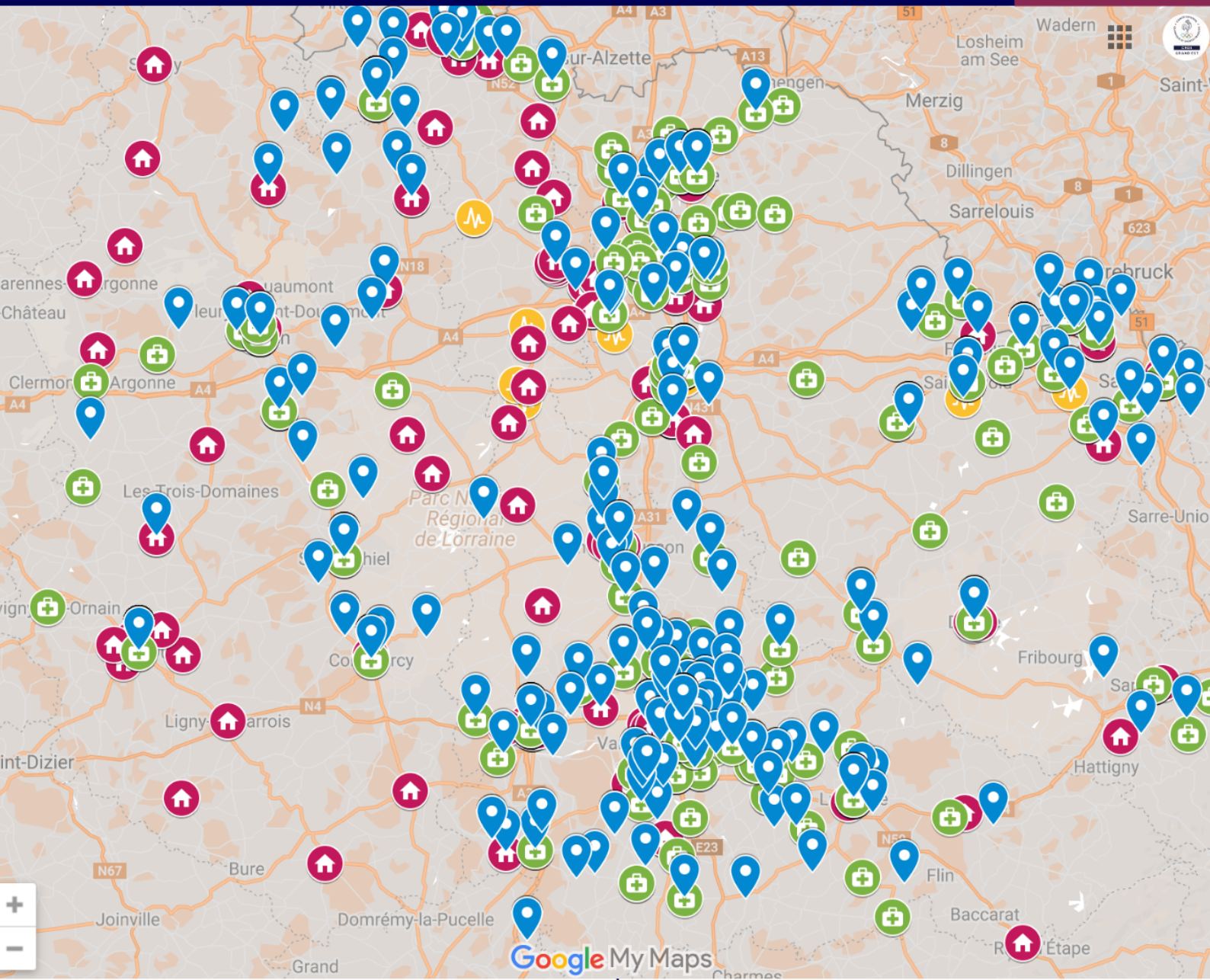
MOSELLE



160



**Carte des médecins prescripteurs sur les 3 départements**



Carte généraliste des 3 départements

## Bilan Quantitatif Formation CROS 2020

Sessions	Total		Soirées d'information sous forme de Webinaires Connaître les obligations de la fonction employeur en contexte Covid. Les aides et dispositifs d'aides gouvernementales, les conditions de reprise des activités ...	Gestes Qui Sauvent	PSC 1	Prise de Parole en public
	E351	E352				
Thèmes	Sport Santé		Gérer l'association	Développer l'association Secourisme	Communication	
	8	9				
Programmées	35	8	2	7	8	1
Réalisées	30	7	2	6	6	1
Taux de réalisation	86%	88%	100%	86%	75%	100%
Volume heures	77	20	3	2	8	8
Nombre	589	128	211	40	47	20
Volume horaire/heures stagiaires	8957	2560	633	80	376	160





**CROS**  
GRAND EST



**CROS**  
GRAND EST



**CROS**  
GRAND EST

[Sportgrandest.eu](http://Sportgrandest.eu)

Maison Régionale des Sports

CROS Grand Est - 13 rue Jean Moulin - CS 70001 - 54510 TOMBLAINE

03 83 18 87 00 | [grandest@franceolympique.com](mailto:grandest@franceolympique.com)



#PartageTONsport